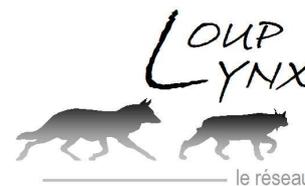


# Bulletin lynx

## du réseau



N°17 - 2011 // Période du 01.07.2010 au 30.06.2011



Empreinte de lynx et de ...?  
Réseau loup-lynx

## Edito

Printemps 2011, un lynx est pris en photo sur une proie dans le Beaujolais (69) et les premiers clichés d'un loup sont réalisés au nord du fleuve Rhône. C'est donc quasiment en même temps et pour la première fois que la présence d'un loup était confirmée dans les départements des Vosges (88) et du Doubs (25), ainsi que celle du lynx à l'ouest de la vallée du Rhône et de la Saône. Les aires de répartition des deux espèces se modifient donc sensiblement ; bien sûr des animaux en dispersion ne constituent pas pour autant une zone de présence établie durablement, mais les aires de distribution du loup et du lynx semblent se chevaucher un peu plus.

Depuis plusieurs années déjà, le suivi scientifique concernant les deux espèces ainsi que la constatation des dommages sur le cheptel domestique, missions principales du réseau, font appel aux mêmes techniques sur le terrain (formulaires de collecte d'indice de présence, de constat de dommage), sont gérés par les mêmes outils au bureau (base de données, grille technique d'interprétation des constats, etc.), et valorisés par les mêmes animateurs au niveau national.

La légitimité d'un réseau unique loup et lynx se renforçant, le bulletin lynx fait pour partie « peau neuve », avec une nouvelle maquette et un logo que bon nombre de correspondants connaissent déjà... l'affichage vient donc désormais s'aligner sur la réalité de terrain, et c'est néanmoins avec un léger pincement au coeur que certains verront peut-être l'ancien logo remplacé par le nouveau.

Au menu de ce bulletin annuel « relooké », une copieuse actualité, un solide plat de résistance à base de suivi de populations de lynx, avec le bilan triennal du statut de conservation de l'espèce, ainsi que les résultats de la première session intensive de piégeage photographique menée en Franche-Comté. Vous trouverez aussi les premiers éléments d'une récente étude des facteurs de risque associés aux collisions impliquant le lynx, une suite logique au bilan présenté dans un précédent bulletin. Enfin, quelques contributions de correspondants du réseau apportent, en guise de dessert, une touche concrète et bien appréciable, en direct du terrain... A vous d'en juger, et merci pour votre motivation à faire vivre le Réseau et sa capacité technique d'expertise.

Toute l'équipe d'animation vous souhaite une agréable lecture...

## Sommaire

Actualités p.2

Paroles de  
correspondants p.13

Technique p.16

Recherche p.20

Données du réseau p.24

- statut triennal 2008-2010
- bilan des dommages sur le cheptel domestique
- listing des indices

## Actualités

### Un chien « multi-troupeaux » testé dans le Jura



Le chien multitrroupeaux du GPGJ lors de sa première mission dans le Jura en 2010 - P. Raydelet

Dans le dernier numéro du bulletin du Réseau Lynx (N°16 - 2010), je vous avais présenté les résultats de l'étude inédite menée par le Pôle Grands Prédateurs Jura sur l'efficacité des chiens de protection contre la prédation du lynx dans le Massif jurassien.

Malgré l'efficacité, maintenant démontrée, de ces précieux auxiliaires, je signalais le « paradoxe » jurassien qui n'autorisait pas une protection optimale en raison du mode de conduite des troupeaux.

En effet, en période d'estive, la majorité des éleveurs jurassiens séparent leurs troupeaux en plusieurs lots répartis dans différents parcs. Dans ces conditions, si le propriétaire ne possède qu'un seul chien, il ne peut y avoir qu'un lot protégé efficacement.

Tenant compte de ce paramètre, le GPGJ a travaillé durant deux ans sur un projet d'assistance aux éleveurs victimes d'attaques récurrentes de lynx et n'ayant aucun moyen de protection. Pour cela, nous avons choisi, éduqué et testé un chiot de notre pôle chiens. L'animal vit et travaille chez notre éleveur référent tout en étant à la disposition des éleveurs du Massif qui en feraient la demande. En raison de la nature de ses missions, Domino (c'est son prénom !) a reçu une éducation visant à en faire un protecteur

efficace mais aussi un chien très sociable pour qu'il puisse s'adapter sans problème chez différents éleveurs.

Pour sa première « mission », Domino a été placé le 18 avril 2010, à l'âge de 26 mois, chez un éleveur du premier plateau jurassien dont l'exploitation subissait des attaques régulières de lynx depuis plusieurs années. En collaboration avec la Dreal Franche-Comté et la DDT du Jura, le GPGJ a rencontré l'éleveur à plusieurs reprises pour l'informer et définir avec lui les modalités de mise en place et de suivi du chien. Nous l'avons d'abord installé dans un petit parc en filet électrifié attenant à la bergerie avec une trentaine de brebis et de grands agneaux pour que les animaux fassent connaissance. Il faut savoir que l'introduction d'un chien de protection dans un troupeau n'ayant jamais vécu avec un animal, qui peut être considéré comme un prédateur potentiel, génère toujours une crainte plus ou moins marquée chez les brebis. Dans ces conditions, un chien de protection bien éduqué sait adopter la bonne attitude pour tranquilliser les moutons.

Après une courte période d'adaptation, les moutons

## Actualités



Arrivée dans le Doubs pour Domino - P. Raydelet

ont été complètement rassurés par le comportement du chien. Ce dernier a ensuite été transféré sur une grande estive en compagnie du reste du troupeau. Là aussi une petite période d'adaptation a été nécessaire

pour rassurer les brebis.

Par la suite, et à l'instar des témoignages d'autres exploitants relevés dans l'étude mentionnée plus haut, l'éleveur a noté que ses brebis étaient beaucoup plus tranquilles après l'introduction du chien. Pendant toute la durée de l'estive, aucune attaque n'a été à déplorer sur le troupeau. Un matin, l'éleveur a trouvé le chien avec du sang sur les poils et des traces de griffures attestant d'un conflit nocturne avec un prédateur que nous n'avons pu identifier.

Tout s'est donc bien passé dans cette grande estive jusqu'au retrait du chien, une fois les animaux rentrés en bergerie, le 5 janvier 2011.

Depuis la sortie des bêtes au printemps 2011, la protection du troupeau est assurée par une nouvelle chienne que nous avons placée à demeure chez cet éleveur.

Si Domino a parfaitement rempli sa « mission » en assurant une protection efficace des moutons dans ce secteur régulièrement fréquenté par le lynx (observations du félin dans cette zone lorsque le chien était présent dans le parc), le bilan de la saison s'est néanmoins avéré mitigé.

Le fameux paradoxe jurassien ? Hé bien oui !

En effet l'exploitation de cet éleveur, sécurisée par la présence du chien, compte 50 % des attaques (15 sur 30) de lynx recensées dans le département du Jura en 2010 !



Mise en place de Domino dans le Doubs en juillet 2011 - P. Raydelet

## Actualités



Adulte et jeunes sur un mouton dans le parc enclavé en forêt à proximité du parc sécurisé par Domino - P. Raydelet

### L'explication ?

A environ 300 mètres à vol d'oiseau du troupeau, l'éleveur place quelques brebis dans un parc très végétalisé et en grande partie inséré dans la forêt. C'est dans ce parc qu'ont eu lieu les attaques alors que la grande estive sécurisée par le chien a été indemne de visites de lynx. Il y a eu jusqu'à quatre individus dans le secteur : une femelle avec deux jeunes et un mâle adulte (le père ?).

L'exemple de cette exploitation, très représentatif du contexte jurassien, démontre deux choses :

- Le rôle prépondérant joué par le chien de protection dans une zone colonisée par le lynx.
- La nécessité de travailler sur le foncier pour regrouper les animaux. Cette action aurait le double avantage d'assurer une protection plus efficace des troupeaux et de permettre à l'éleveur d'avoir des surfaces exploitables moins éclatées (gains de temps et d'argent car moins de déplacements et moindre gestion du milieu).

Dans ce cas de figure, nous ne pouvons pas parler de report de prédation comme cela peut se produire lorsqu'un chien est placé dans une exploitation subissant des attaques. Une fois cette exploitation sécurisée, ce sont les autres troupeaux des environs, ne bénéficiant d'aucune protection, qui peuvent subir des dégâts.

Chez l'éleveur jurassien dont il est question, des attaques avaient lieu dans les trois parcs avant l'arrivée du Patou. Durant toute la saison d'estive, seul le parc protégé par la présence du chien n'a subi aucun dégât. Cela démontre, une fois encore, l'efficacité du chien de protection contre les attaques du félin.

Cette année, Domino a repris du service chez un éleveur du Doubs dont le troupeau a été l'un des premiers à être attaqué par le loup. Depuis la mise en place du chien, le 9 juillet 2011, tout se passe pour le mieux. Il n'y a pas eu nouveaux dommages, l'éleveur est ravi et les brebis ont un comportement apaisé.

D'après les discussions que nous avons avec cet éleveur, nous devons être persuasifs pour récupérer Domino...car le berger est déjà très attaché au chien et souhaiterait bien le garder !

D'ailleurs cela avait déjà été le cas l'an dernier...

Nous allons bien entendu reprendre Domino mais le PGPJ a d'ores déjà trouvé un chiot pour pourvoir à son remplacement dès la rentrée des bêtes à la bergerie.

Non seulement Domino assure une excellente protection des troupeaux mais c'est en plus un très bon « VRP » qui valorise l'image des chiens de protection auprès des éleveurs du Massif.

*Patrice Raydelet  
Pôle Grands Prédateurs Jura*

## Relacher de deux jeunes lynx Syame et Lex



Lex au départ - G. Moyne

Repérés en détresse en novembre et décembre 2010 et capturés dans l'urgence, ces jeunes lynx issus de deux fratries différentes ont été élevés durant 6 mois conformément au protocole d'élevage élaboré par le Centre et en application duquel Morissette et Fario ont été réinsérés avec succès en 2008 et 2009.

A l'issue d'une consultation organisée par la DREAL Franche-Comté (5500 avis exprimés : 95% favorables au relâcher, 4% d'opposants, 1% sans opinion), et après avis favorable du CNPN (Conseil National de Protection de la Nature) le Ministère de l'Ecologie a accordé l'autorisation de relâcher pour ces deux individus.

Ils ont été remis en liberté le 13 juin : Syame sur la commune des Molunes et Lex sur la commune de Choux. Équipés de colliers avec balises Argos/GPS et balise VHF, ils seront suivis durant une année grâce à un partenariat d'ATHENAS avec l'IRD et le CNRS, ainsi que le soutien financier de l'Etat (achat des balises), de la région de Franche-Comté (aide au suivi) et de l'UFCS (avance de trésorerie).

Entouré de précautions et de confidentialité compte tenu de la nature même de cette opération, le double lâcher a été effectué en présence de représentants de la DREAL, de la DDT, de l'ONCFS et de la gendarmerie.

A l'issue de près de 2 mois de suivi et au moins une prédation d'ongulé, le signal de Lex s'est brutalement interrompu après un dernier contrôle à proximité de la route St Claude/Belleydoux. Ces circonstances et le fait que le cadavre n'ait pas été découvert ne permettent pas de conclure quant aux causes possibles (panne simultanée des deux systèmes GPS et VHF de suivi embarqués sur le collier assez improbable, destruction accidentelle, volontaire ?).

Syame quant à elle, a rapidement gagné la Haute Chaine où elle a effectué un stationnement (probable première prédation d'ongulé), puis a fréquenté en Suisse des milieux forestiers discontinus de plaine et de piémont. C'est dans ces milieux qu'elle a réalisé des captures de chevreuils (5 proies trouvées et 4 présumées grâce aux localisations GPS).

Malgré l'arrêt brutal du signal de Lex, ces deux nouvelles réinsertions sont des réussites puisque les deux animaux se sont « débrouillés » par eux mêmes une fois remis en nature, ce qui constitue a posteriori, comme les deux cas précédents, une validation du protocole technique d'élevage de ces jeunes lynx.

*Gilles Moyne  
Athénas*

# Actualités

## Une collision routière à proximité d'un passage à faune

A Orchamps-Vennes (25), un passage à faune a été construit sur une route départementale en 2x2 voies (CD 461), route dite des micro techniques, qui relie Besançon à Lausanne. Ce site était un passage connu de la grande faune mais aussi du lynx et l'on recensait un grand nombre de collisions chaque année à cet endroit d'où le choix de la construction du passage à faune.

Le suivi des passages a été confié à l'ONF qui en avait assuré une part de sa conception et son aménagement. Du premier janvier 2010 au 10 janvier 2011 le suivi de la fréquentation du passage s'est fait grâce à deux revoirs (surface meuble en sable ou terre humide permettant la lecture des traces) installés de part et d'autre du pont. Un seul passage de Lynx a été noté durant cette période, sur la neige.

Sur les propositions de l'ONF, appuyées par une démonstration de l'efficacité des matériels de piégeage photographique, le conseil général a bien voulu équiper le passage de deux appareil Reconyx RC 600 (Coût : environ 2000 euros pour un coût de l'ouvrage de 1 million d'euros)

Les appareils posés le 10 janvier 2011 ont permis de

détecter des passages de Lynx à 35 reprises du 10 janvier au 10 octobre. (Cf article "un suivi presque aussi intense que la télémétrie : le piège photo qui détecte 6 fois le Lynx est celui du passage à faune.)

Malgré cette fréquentation, le 03 mars 2011 vers 06 heures 30 une jeune femelle fût victime d'une collision routière à quelques dizaines de mètres seulement du passage à faune. L'enrillagement de cette 2X2 voies côté Nord s'arrête à proximité d'un bâtiment commercial qui n'est pas de nature à détourner le cheminement d'un Lynx, c'est peut être par là que l'animal est passé pour rentrer sur la route où il a été percuté.

Reste 100 mètres de grillage à poser vers l'EST pour optimiser l'efficacité du passage dont l'utilité est malgré tout démontrée par le cortège d'espèces qui l'emprunte régulièrement. Affaire à suivre ...

*Stéphane Regazzoni,  
ONCFS, SD 25*



### Légende :

— Enrillagement      ● Collision      → Entrée possible du Lynx sur la route

Plan de situation du lieu de la collision



Collision jeune femelle Orchamps-Vennes le 3 avril 2011 - ONCFS, SD 25

## Pour en savoir plus...

### Vers une prise en compte de la problématique des collisions par les infrastructures terrestres chez le lynx ? La réflexion avance...

#### Contexte

Le bilan descriptif des causes de mortalité détectées chez le lynx (cf. bulletin Lynx n° 15, p. 25-26) a fait ressortir la forte fréquence des cas de collision sur infrastructures terrestres (ITT : routes + voies ferroviaires). Une étude a donc été initiée, en collaboration entre le Cnrs de Lyon, le Cemagref de Grenoble, et l'équipe loup-lynx de l'ONCFS. Ce projet commun aux 3 organismes a été sélectionné pour cofinancement dans le cadre d'un appel d'offre ministériel.

#### Objectifs

Il y a deux volets techniques: un volet de modélisation « classique » des facteurs de risques de collision, et un volet de caractérisation de ces risques à « dire d'experts ». Le premier volet s'appuie sur des données numériques pour

construire un modèle de diagnostic des collisions de lynx sur les ITT du massif du Jura. Le second volet est basé sur la consultation individuelle d'un panel élargi d'acteurs spécialistes de l'espèce ou des questions d'interactions faune sauvage / infrastructures terrestres et doit produire un « modèle à dire d'experts » (TE et ATE, services techniques FDC, biologistes, naturalistes, ...etc.). Chaque approche est conduite indépendamment l'une de l'autre ; les dire d'experts seront aussi analysés dans un cadre statistique classique pour en extraire ensuite une approche standardisée. Les résultats des deux approches seront comparés, et au final, l'approche à dire d'experts fournira une information de départ « injectée » a priori dans le modèle statistique classique pour améliorer les performances du diagnostic (cadre bayésien).

#### Résultats

Approche n°1 « classique » : établie en 2 étapes ; d'abord la modélisation des facteurs environnementaux associés aux collisions, comme l'occupation du sol (e.g. proportion et nature de la couverture forestière, etc.), la pente, l'abondance relative locale des chevreuils et chamois, le type de présence

# Actualités

du lynx (régulière, front de colonisation) ; ensuite la modélisation des facteurs structuraux associés aux collisions, comme le volume du trafic routier, la largeur de la chaussée, le nombre de voies, la localisation des ponts et tunnels, ainsi que la sinuosité. Les cartes de risques issues de chacune de ces sous-analyses sont ensuite combinées (cf. carte).

En gros trois axes particulièrement meurtriers ont été mis en évidence, à savoir la N57 dans le département du Doubs, la N5 et la D470 dans le département du Jura. Ce sont trois routes trans-jurassiennes, allant de la plaine vers la Suisse et où le trafic routier est relativement dense. Le risque de collision est plus élevé dans les régions d'altitude, accidentées et recouvertes de forêts de conifères ou de forêts mixtes, que dans les secteurs « de plaine », boisés de feuillus et présentant une densité de chevreuil plus importante que la moyenne. Concernant les caractéristiques des infrastructures terrestres de transports, trois facteurs structurels et un facteur géographique ont été retenus : le type d'ITT, la largeur de la chaussée, le trafic routier, et la localisation des segments routiers en fonction du statut de présence du lynx dans le Jura. Le risque de collision augmente avec la largeur de la chaussée et le trafic routier. La sinuosité semble ne pas avoir d'incidence, peut-être car elle entraîne une réduction de la vitesse et donc une meilleure



Un exemple de situation à risque pour le lynx... - ONCFS, SD39

détection du lynx.

Approche n°2 « à dire d'experts » : pour proposer une méthode formalisée de diagnostic à « dire d'experts », il faut d'abord expliciter les étapes successives de la mobilisation d'une telle capacité d'expertise : constitution d'un panel d'experts ; consultation de ce panel ; analyse et représentation des différents avis ; évaluation de l'expertise. Pour chacune de ces étapes, il faut analyser les facteurs associés à une mobilisation positive ou négative de

l'expertise. Cette phase permet de formaliser un cadre théorique pour la mise en œuvre standardisée des recueils de « dire d'experts ».

16 experts ont été rencontrés (3 ONCFS, 2 Fdc, 2 Conseil Général, 3 APN, 1 RFF, 1 Cete, 1 DDT, 2 « biologistes » Lynx – Kora & Lyncée-, 1 MNHN/DREAL) et interviewés selon une méthode semi-directive (zones de risques selon eux ; facteurs de risques associés ; comment ont-ils construits leur propre expertise). Au total, 154 points accidentogènes ont été identifiés par les 16 experts rencontrés : 45 points à risque faible ; 49 points à risque moyen ; 60 points à risque fort.

Trois types principaux de facteurs de risque associés ressortent de leur analyse:

- Facteurs biologiques liés à l'espèce : notamment âge, sexe, modalités de présence (régulière, permanente, occasionnelle), facteurs saisonniers
- Facteurs écologiques : notamment relief, habitats, présence de proies
- Facteurs liés aux ITT : notamment type d'ITT, largeur, sinuosité, trafic, vitesse, équipement (ponts, tunnels, passes à faune).

La conjonction de 3 facteurs est mentionnée de manière récurrente par l'ensemble des personnes rencontrées : l'orientation des massifs, la continuité forestière et le trafic routier. Quand les experts enquêtés acceptent d'extrapoler leur raisonnement au-delà des cas de collision qu'ils connaissent, ils cherchent alors les points d'intersection entre une ligne de crête forestière et une route importante (notamment les routes nationales). Le raisonnement « par cas » adopté par la plupart des conduits à être prudents quant à ces formes d'extrapolation. Ils privilégient souvent la description circonstanciée des situations de collision et en dégagent une série de facteurs qu'ils hésitent le plus souvent à généraliser.

Au final dans l'optique de formaliser la démarche, deux grands types de facteurs de risques peuvent être distingués: d'une part des facteurs que l'on peut qualifier de génériques, mis en avant par la quasi-totalité des personnes sollicitées; d'autre part des facteurs spécifiques, pointés par certains experts ayant une bonne connaissance de terrain. Les premiers font appel à des connaissances générales sur l'écologie de l'espèce et sont mobilisés dans le cadre d'une lecture macro (continuité forestière, orientation des massifs, cycles saisonniers de l'espèce, présence/absence, typologie générale des axes routiers, etc.). Les seconds font plutôt appel à des expériences de terrain particulières et sont mobilisés dans le cadre d'une lecture micro qui s'inscrit généralement dans une temporalité particulière, caractérisant des situations spécifiques plutôt que des grandes structures générales.

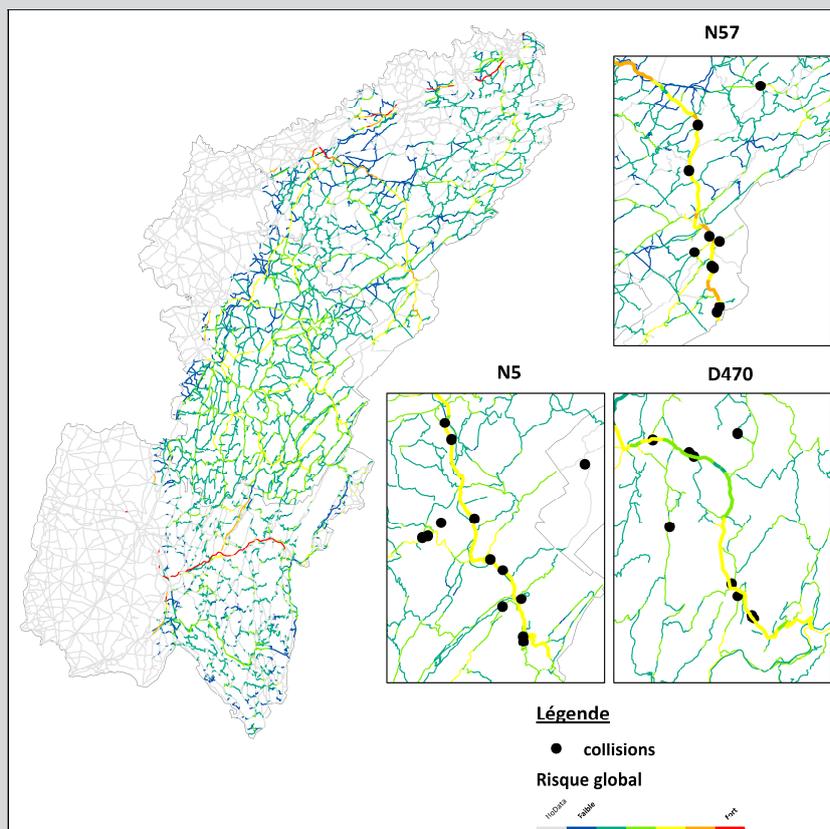
# Actualités

La dernière phase de mise en commun et confrontation des résultats obtenus par les deux approches sera réalisée d'ici la fin de l'année ; cette approche, très originale par les méthodes mises en œuvre, n'aurait pu être conduite sans les données collectées par le Réseau, ni sans la bonne volonté et la disponibilité de participation du panel d'experts, correspondants du Réseau pour la très grande majorité d'entre eux. Un grand merci à tous, et encore un bel exemple de valorisation utile des informations de terrain patiemment glanées par les correspondants !

*A. Hemery, CNRS Lyon et  
A. Doré, Cemagref Grenoble*



Cize, 2009 - ONCFS, SD 39



Carte de prédiction du « risque global ». A gauche, la carte de toute l'aire d'étude ; le tracé des routes de l'Ain, du Doubs et du Jura ne faisant pas parties de la zone d'étude apparaissent en gris clair. Les vignettes sont des gros plans sur les trois routes les plus meurtrières : la N57, la N5 et la D470 ; toutes les routes y figurent mais avec un tracé moins épais que la route mise en évidence. Les points noirs correspondent aux collisions déjà existantes.

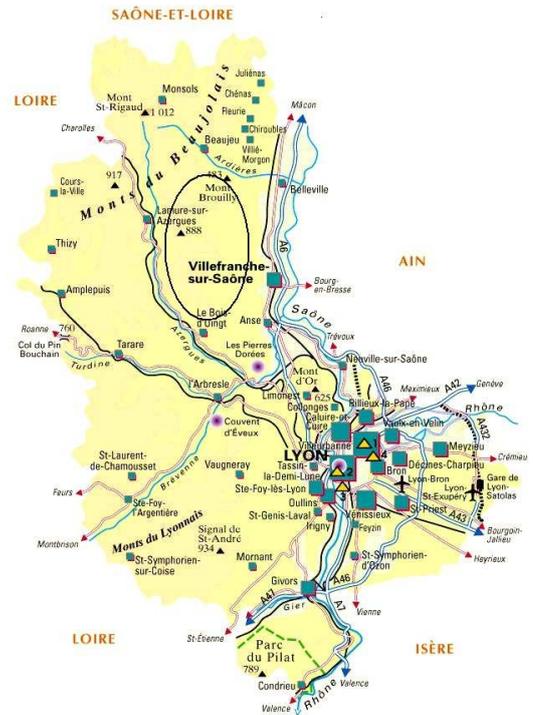
# Actualités

## Un lynx dans le Beaujolais

L'arrivée du lynx dans le département du Rhône, confirmée par le réseau Loup-Lynx (ONCFS) en mars 2010, constitue un nouvel élément de biodiversité qui permet d'illustrer un enrichissement de son patrimoine naturel. Dans un premier temps l'animal s'est fait très discret comme à son habitude, avant de faire ce printemps la une des journaux locaux.

Suite à des actes de déprédation chez un éleveur d'ovins, la pose d'un piège photo, en avril dernier, a permis aux agents du SD 69 avec la collaboration d'un chasseur local d'obtenir des images du nouveau venu. Ce travail d'équipe s'est traduit par une quarantaine de clichés du Lynx qui revenait consommer sa proie domestique (cf. photos ci-après).

A ce jour (septembre 2011) sur les 14 attaques sur troupeaux domestiques déclarées, 11 constats n'ont pas permis d'écarter la responsabilité du Lynx. Cette apparition soudaine du lynx dans un secteur où les attaques de chien sont courantes a demandé un fort investissement de la part du Service Départemental du Rhône de l'ONCFS (environ 50 journées et les moyens logistiques correspondant).



Zone concernée par les indices de présence du lynx dans le département du Rhône



Le Haut Beaujolais - ONCFS, SD 69

# Actualités



WILDVIEW

04-13-2011 22:27:14



WILDVIEW

04-13-2011 22:37:48

Lynx revenant sur sa proie - ONCFS, SD 69

## Une situation locale parfois difficile à gérer

Les actes de déprédation signalés se concentrent sur un territoire restreint d'environ 2000 ha. Pour l'instant, les indices recueillis n'attestent que de la présence d'un seul lynx malgré le nombre relativement important d'attaques enregistrées au cours du printemps et de l'été.

Dans le secteur du Beaujolais où l'animal s'est établi, de nombreuses pâtures jouxtent ou englobent les parcelles forestières, ce qui augmente grandement les risques de déprédation par le lynx. De plus, sur cette zone, les élevages ovins sont de très petites tailles et dans la plupart des cas, correspondent à une production annexe de l'exploitation ou un revenu complémentaire pour des doubles actifs ayant hérité d'anciennes fermes qui n'étaient plus viables économiquement (très peu de terrain). Tous ces éléments réunis compliquent les possibilités de protection des troupeaux; bien souvent seul le fait de rentrer le troupeau le soir peut être envisagé quand les infrastructures s'y prêtent (bergerie proche des champs, contention facile du troupeau).

Monsieur DULAC éleveur d'ovins sur la commune de Saint Cyr le Chatoux témoigne « nous ne sommes pas habitués à la présence du lynx dans le Rhône. Nous avons d'abord cru à une attaque de chien errant. Ce n'est qu'après en avoir discuté avec un autre éleveur que j'ai remis en question la culpabilité d'un éventuel chien. J'ai alors alerté le service départemental de L'ONCFS pour qu'il vienne voir l'agneau qui avait été tué durant la nuit. Malgré mon amertume, j'ai permis la pose d'un dispositif photographique afin d'identifier le coupable. Par contre à la seconde attaque c'est la colère qui m'a gagné. Cette arrivée soudaine du lynx m'a contraint à modifier le fonctionnement de mon exploitation. En effet il m'a été conseillé de rentrer mes animaux à la bergerie tous les soirs, c'est une charge

de travail supplémentaire et cela m'oblige à distribuer du fourrage pour ne pas pénaliser la croissance de mes agneaux».

## Une réactivité apaisant la situation

Grâce à la réactivité de la DDT du Rhône et au bon fonctionnement du réseau, la procédure d'indemnisation a été rapidement enclenchée permettant en partie de calmer le mécontentement local consécutif aux attaques.

*Le Service Départemental du Rhône de l'ONCFS*

L'origine de la présence de cet animal demeure encore inconnue. Origine captive, dispersion lointaine ? Rappelons que les zones de présence régulières les plus proches pour cette espèce sont situées au minimum cinquante kilomètres plus à l'est, dans le Bugey (01) et séparées du célèbre massif viticole par la Dombes et le corridor rhodanien (voir article bulletin lynx n°15, p.24). Pour l'instant la comparaison des clichés du pelage de l'animal avec la base de données photo constituée en Franche-Comté (Jura et Doubs) n'a pas permis de l'identifier. Reste à effectuer le travail d'analyse des photographies réalisées sur les massifs plus proches de l'Ain. Si la présence d'un individu isolé, éloigné des noyaux de populations établis, demeure d'un intérêt biologique limité, gageons que les données récoltées par le réseau permettent de suivre au plus près le devenir du nouvel arrivant parmi la faune sauvage du département.

*L'équipe Réseau*

## Actualités

### Un film sur le lynx en préparation !

Laurent Charbonnier, le cinéaste reconnu du film animalier, a réalisé cette année, une série de trois films sur le retour de trois espèces en France : le flamant rose, la cigogne blanche et le lynx...

Pour le cas particulier de cette espèce, le réseau lynx a été mis à contribution par le cinéaste qui s'est déplacé dans le Massif vosgien et le Massif jurassien à plusieurs reprises au cours de l'hiver et du printemps derniers pour filmer des « acteurs » en quête de l'animal sur le terrain et sur les façons de détecter cette espèce discrète dans le cadre du suivi mené en France. Son film porte également un regard sur le retour de ce grand prédateur. Le cinéaste a pris soin de questionner différents protagonistes et les initiateurs du projet de réintroduction de l'espèce dans le Massif vosgien comme Michel Fernex ou Christian Kempf.

Le film de 43 minutes sera livré au cours de l'automne et sera programmé sur la chaîne ARTE au cours de cet hiver. La date de diffusion n'est pas encore définie mais au moment où nous rédigeons cette note, nous savons que le créneau horaire retenu sera 20h-20h45. Les trois films seront diffusés au cours de trois soirées consécutives. Surveillez votre programme de télévision !



Laurent Charbonnier et son équipe lors du tournage à Geishouse (Haut-Rhin) dans le Massif vosgien le 22 février 2011 en compagnie d'Alain Laurent et de François Léger de l'Oncfs

### Réflexe payant !!!



Septfontaines (25) le 15 juin 2011 - JY Jardot

Le 13 juin 2011 Jean-Yves JARDOT agent du SD 25 est contacté pour constater une attaque de lynx sur mouton à Septfontaine, petite commune du haut Doubs. Réflexe : il s'équipe avant de se rendre sur place d'un appareil photo-piège.

Comme lors de chaque constat, il prélève la peau du cou de la victime. Celle-ci lui paraît étrange pour une prédation de lynx. Il pose son appareil photo avant de partir comme à chaque intervention de ce type dans notre département.

Vous connaissez peut-être la suite ? Le 15 juin ni chien ni lynx dans la boîte, mais belle et bien un loup, le premier réellement identifié dans le Doubs.

*Stéphane Regazzoni*  
ONCFS SD25

## Paroles de correspondants

### Un lynx charognard

Le 05 mars 2011 un chevreuil mâle adulte est retrouvé mort, victime d'une collision routière, par un lieutenant de louveterie, à proximité de Divonne Les Bains dans l'Ain.

Eric Montoloy, accompagné de Pascal Mathieu du Service départemental de l'ONCFS, tous deux correspondants du réseau, décident de déplacer la dépouille du chevreuil sur un site en altitude, en limite avec la Suisse, en prenant soin d'attacher la dépouille à une souche avant de placer un appareil photo type infrarouge en prise de vue nocturne. Ils espèrent réaliser des clichés de rapaces venant consommer la carcasse fraîchement tuée.

Pendant 5 nuits, la dépouille du chevreuil est demeurée intacte et aucun cliché ne fut réalisé.

Puis, surprise..., la 6ème nuit, un visiteur inattendu est « capturé » par le piège-photo. C'est bel et bien un lynx qui vient consommer une proie qu'il n'a pourtant pas tuée. L'animal reviendra consommer sur la carcasse à plusieurs reprises pendant une semaine, avant d'abandonner la dépouille aux grands corbeaux. Ce comportement de charognard, rare chez le lynx, pourrait s'expliquer dans certains contextes particuliers, comme lors de conditions climatiques difficiles (hiver), des subadultes en dispersion qui



Le chevreuil - E. Montoloy

rencontreraient un moindre succès à la chasse (printemps), ainsi qu'en période d'élevage des jeunes lorsque ces derniers suivent leur mère mais ne sont pas encore en capacité de chasser (été, automne). De rares cas sont documentés dans la littérature scientifique internationale, dont une synthèse est présentée en encart ci-après.

Une bonne dose de curiosité, un zeste de réactivité, le tout accompagné d'une savante circulation d'information. Tous les ingrédients sont réunis pour une donnée réseau originale et biologiquement intéressante !

*L'équipe du réseau,  
avec les données  
d'E. Montoloy (Louveterie 01)  
et P. Mathieu (ONCFS, SD 01)*



Le lynx - E. Montoloy

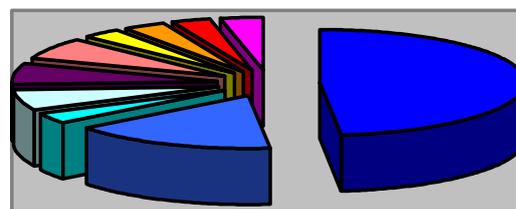
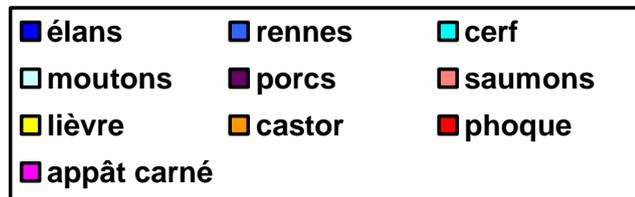
# Paroles de correspondants



La proie en fin de consommation - E. Montoloy

## Et ailleurs ?

Une étude norvégienne (Odden et al., 2006) mentionne 8 cas de comportement charognard chez le lynx d'Europe (pour 358 proies retrouvées en 4 ans). Cette étude s'insère en fait dans un suivi à plus long terme (1995-2011) de nombreux animaux équipés de colliers émetteurs dans l'objectif de suivre leur mode d'occupation de l'espace, leur régime alimentaire, les relations prédateurs-proies ...etc. En tout, et durant cette période de 16 ans d'étude, « seulement » 31 cas de comportement charognard ont été attestés par les auteurs (Odden, com. pers.), pour 2665 proies découvertes. Ces cas concernent 9 espèces (cf. graphique ci-contre), dont majoritairement des ongulés. Les scientifiques norvégiens signalent que ces comportements sont observés surtout dans des zones à plus faible densité d'ongulés, par des lynx mâles adultes « épuisés » après le rut, ou par de jeunes individus suite à la mort de leur mère.



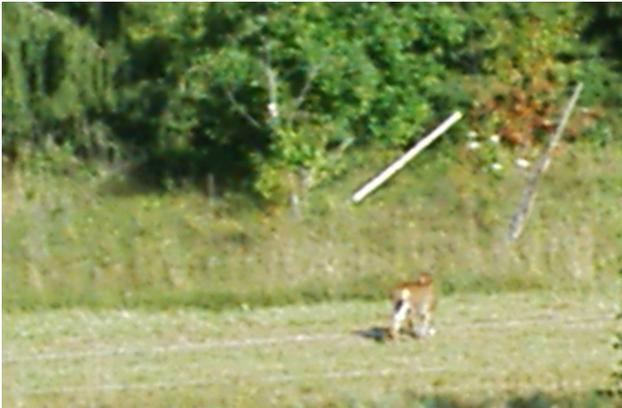
Enfin, il existe quelques très rares cas documentés de façon anecdotique chez d'autres espèces de lynx. Par exemple, un cas chez le bobcat (*Lynx rufus*) impliquant un écureuil gris retrouvé dans l'estomac du lynx tué lors d'une collision routière, et pour lequel la preuve qu'il s'agissait de comportement charognard a été déduite de la présence de très nombreux œufs de mouche sur le cadavre de l'écureuil en cours de digestion (Platt et al., 2010).

Références:

Odden J. et al. (2006), *European Journal of Wildlife Research*, 52: 237-244  
 Platt S.G. (2010), *Canadian Field Naturalist*, 124(3): 265-267.

# Paroles de correspondants

## Une observation inattendue...



Un lynx à Taintrux dans les Vosges

Un matin du mois d'août 2010, vers 8h30, j'ouvre mes volets et à une vingtaine de mètres j'aperçois un animal étrange. Il est beau, et ressemble à un énorme chat mais avec un pelage complètement différent. Je comprends rapidement que devant mes yeux se trouve un lynx. Il est là, debout et regarde dans ma direction, mais je n'ose pas sortir car il m'impressionne. Finalement j'ai le temps de l'observer 2-3 minutes à travers la vitre. Je cherche mon appareil photo, mais à mon retour l'animal s'éloigne calmement, me permettant de figer cette observation par deux fois. Les photos sont floues, pas très jolies, mais le souvenir que je garde de cette rencontre, est bien plus important. Ce qui m'a marqué, c'est la beauté de son pelage et sa démarche élégante. Je suis également consciente de la chance que j'ai eu ce jour là.

*Sandrine Dufrenne, Taintrux (88)*

L'observation ci-dessus, ne pourrait sembler relater que les impressions d'un nouvel observateur face au lynx. Même si cette espèce reste très discrète, de nombreuses personnes croisent pourtant un jour le félin. Par contre, il est important de replacer cette observation dans son contexte. En effet, dans le Massif vosgien, la dernière période triennale de collecte des données met en évidence une diminution de la répartition géographique détectée de l'espèce et essentiellement celle de la superficie occupée régulièrement. Par ailleurs, on détecte des indices de présence récents au sud du massif et en périphérie ouest, quelques fois très éloignés des zones de présence régulière. Ces indices sont en général des observations visuelles, renseignées par divers observateurs mais qui ne sont jamais confirmées par d'autres indices, (photos, empreintes, proies...) L'observation ci-dessus, est un exemple qui illustre parfaitement cette tendance, puisque cette rencontre a eu lieu dans une commune du piémont ouest du Massif vosgien, non loin de Saint-Dié (88), mais qui pour une fois est assortie d'une photographie.

*L'équipe Réseau*



● Situation de l'observation dans le département des Vosges

# Technique

## Piégeage photo dans le Doubs : l'évolution et la mutualisation du matériel « boostent » les résultats sur le terrain !

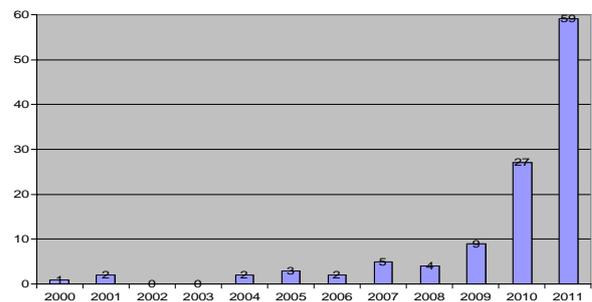
Dans le cadre du suivi du lynx, le SD-ONCFS du Doubs a commencé le piégeage photo en 2000, équipé alors d'un appareil photo argentique. En 2006 arrivent les premiers matériels numériques, le nombre de sessions de piégeage n'augmente pas significativement mais le nombre de photos, lui, explose littéralement permettant presque toujours l'identification des Lynx. On émet alors l'hypothèse que l'appareil argentique dérangeait les lynx sur leurs proies puisque de 5 photos prises en moyenne avec l'argentique au cours d'une session de piégeage, on passe à près de 100 photos en numérique. Hypothèse avancée : le bruit émis par l'appareil argentique lors de la mise au point et/ou de l'avancement de la pellicule effrayerait le lynx au point de lui faire quitter sa proie ?



La première génération de piège-photo numérique  
Réseau loup-lynx

Puis, dernière mais très importante avancée : les pièges photos rapides... Depuis 2010 il est possible de photographier et d'identifier un lynx parfois même grâce à une seule photo prise en coulée. Plus besoin de détecter une proie !!! Il suffit "juste" de connaître un bon passage !

### Résultats



Nombre de session de piégeage avec cliché de lynx

Cette évolution est bien en lien direct avec l'évolution du matériel mais ce n'est pas la seule raison ; le nombre d'appareils utilisés change évidemment les choses. Les agents de l'ONF ainsi qu'un nombre important de chasseurs et naturalistes, photographes, ou autres, s'équipent de matériel photo-pièges. Une bonne collaboration entre tous ces intervenants permet d'abonder la base de données. Une bonne réactivité en cas d'informations "Lynx", la volonté et le réflexe "photo" font le reste. Le bilan exceptionnel de l'année 2011 témoigne de l'efficacité de la session de piégeage intensif (presque 60 photos ayant conduit à une identification) mise en oeuvre pour estimer la densité de lynx sur le site de la vallée du Doubs.

*Stéphane Regazzoni*  
ONCFS, SD25

## Des prédatations répétées sur un troupeau d'ovins dans les Vosges du Nord



Renard venant se nourrir sur un ovine prédaté par le lynx - Aloyse Magard

### Contexte

Depuis le 31 décembre 2007, 19 attaques ont été recensées sur une exploitation ovine située à Weislingen (67), dans le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord.

20 animaux ont été prédatés sur trois années, avec toutefois des périodes de répit de 3 à 4 mois. Les expertises des cadavres, réalisées par les agents de l'ONCFS du Bas Rhin, ont confirmé que la responsabilité du lynx ne pouvait être écartée.

Plusieurs essais de piégeage photographique ont été tentés, mais sans résultat concernant le lynx. En réalité, le prédateur n'est jamais revenu consommer ses proies les nuits qui ont succédé l'attaque et seuls des charognards et espèces opportunistes diverses (renards, grands corbeaux...) ont été photographiés sur les carcasses des ovins.

D'autres indices collectés confirmeront la présence du lynx dans le secteur, notamment, des observations

visuelles et des analyses de poils (retrouvés sur des quartiers de bois à environ 500 mètres de l'exploitation ovine).

### Une expertise sur l'exploitation

Au mois de décembre 2009, la Direction Départementale des Territoires (DDT) du Bas-Rhin, a demandé à la Direction Régionale de l'Agriculture, de l'alimentation et de la Forêt Rhône-Alpes (DRAAF), auprès de qui est basé le référent national « pastoralisme et loup » du Ministère de l'Agriculture, de l'alimentation et de la pêche (MAAP), de réaliser une expertise. Celle-ci a eu lieu le 16 mars 2010, sur le site principal de l'exploitation à Weislingen (67).

Il s'agissait de fait de procéder à l'expertise du système d'exploitation et des zones de pâturage, afin de proposer à l'éleveur des solutions d'améliorations et éventuellement de protection de son cheptel.

L'éleveur est installé depuis 2005 sur 135 hectares et

# Technique

possède un troupeau de 855 brebis composé essentiellement de deux races, Texel et Suffolk.

Les mises-bas ont lieu à l'intérieur d'une bergerie, pour éviter les prédatons trop nombreuses des renards sur les agneaux nouveaux nés.

A l'extérieur, les brebis sont gérées en lots de 50 à 60 bêtes au maximum. Dans le secteur attaqué régulièrement, il y a 6 lots de brebis et d'agneaux, soit environ 230 animaux, dans des parcs de 1 à 5 ha pour une bonne gestion de l'herbe.

Les clôtures utilisées sont de type électrifiées, trois fils ou filets.

Pour faire face à la prédation du lynx, l'éleveur a introduit en mars 2008, un chien de protection (Mâtin espagnol) à l'âge de deux mois en bergerie. Depuis un an, le chien n'est plus dans le troupeau car il se comporte comme un chien de conduite en rassemblant les moutons et de plus, il a tendance à « punir » les agneaux qui sortent du parc. Il pose également des problèmes au moment de la reproduction des ovins.

## Les propositions

Dans un premier temps à la demande de l'éleveur il a été proposé de réguler la population de renards afin de mieux analyser la prédation. Il a été aussi proposé de conserver le chien de protection actuel, en installant une deuxième ligne de clôture en périphérie des parcs existants. Cela permettrait au chien de circuler autour, mais hors de contact avec les ovins.

Il est également envisagé de ré-introduire ce chien dans le troupeau, sous réserve d'une analyse et d'un suivi de son comportement.

Un test est prévu avec un deuxième chien de troupeau adulte déjà formé, et dès l'hiver suivant un jeune chiot serait introduit en bergerie.

A sa demande, l'éleveur sera également aidé dans sa recherche d'embauche d'un salarié.

Finalement, les attaques ont complètement cessé en 2010, et ce avant même que la moindre mesure de protection ne soit mise en place sur l'élevage. Par ailleurs, aucun nouvel indice de présence de lynx n'a été collecté depuis.

*Aloyse Magar, ONCFS, SD 67  
et Alain Laurent, ONCFS Cnera PAD*



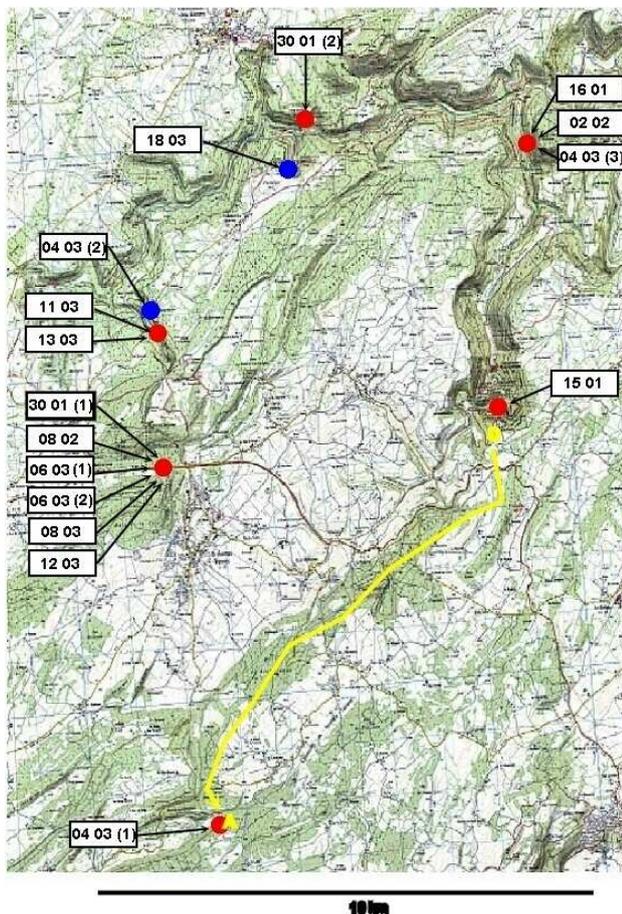
Visite d'expertise chez l'éleveur

# Technique

## Un suivi photo presque aussi intense que la télémétrie !

Grâce à la mise en place de nombreux appareils photos, mais aussi à la présence de nombreux observateurs photographes, un même lynx a pu être identifié à 17 reprises entre le 15 janvier 2011 et le 13 mars soit en moyenne près d'un pointage tous les trois jours.

Certes il s'agit d'un mâle, nommé "Plambois", dont le territoire est bien connu et qui en cette période recherchait sans doute une « âme sœur » dans les vallées du Dessoubre et de la Réverotte (25) !



D  A correspond à une piste au bout de laquelle nous découvrons une proie que nous piégeons. (10 km)

 Piège photographique     photographe

Chaque étiquette correspond à une prise de vue avec sa date et son ordre en cas de clichés multiples le même jour

Ses déplacements importants ont permis de le « capturer » par l'image trois fois le même jour : Le 03 mars, il est flashé une première fois à 06 heures 33 par un piège-photo posé sur une carcasse de chevreuil. Puis il est photographié à 17 heures 34 par un agent du SD à 10 kilomètres de la proie et enfin à 21 heures 08 encore 10 kilomètres plus loin par un piège photo posé en coulée. En reliant les points externes de détection de cet animal, on obtient presque 60 km<sup>2</sup> de superficie !

Cet exemple révèle l'activité intense de prospection de son territoire chez cette espèce en particulier chez les mâles à cette période cruciale qu'est le rut. Il permet également de mieux comprendre combien serait grand le risque de surestimer le nombre de lynx présents si on ne procédait que par addition des photos faites à distance les unes des autres. L'identification individuelle grâce aux tâches du pelage permet au contraire de mieux cerner le nombre d'animaux présents et évoluant sur une zone donnée.

*Stéphane Regazzoni*  
ONCFS SD25



Plambois expose son profil gauche - ONCFS, SD 25

## Recherche

### Première session intensive de piégeage photographique en Franche-Comté



ONCFS, FRC FC, ONF, FDC 25 et 39

L'abondance et la densité sont deux paramètres cruciaux pour caractériser le statut d'une espèce. Depuis le retour du lynx sur le massif jurassien, le Réseau Lynx récolte des indices de présence sur le terrain qui sont essentiels pour connaître les aires de répartition et définir les zones de présence mais qui ne permettent cependant qu'une estimation indirecte approximative de l'abondance absolue d'individus sur une zone donnée.

Des modèles mathématiques de capture-recapture permettent ces estimations d'abondance et, par extension, de densité. Ils reposent sur le principe de la « capture » répétée d'animaux identifiés individuellement en corrigeant les biais du comptage classique par des probabilités de « capture » tenant compte à la fois de la possibilité de photographier certains animaux mais aussi de celle d'en manquer d'autres. L'identification individuelle est essentielle pour pouvoir faire appel à ces méthodes. Les marques uniques du pelage des lynx permettent justement leur identification et donc leur suivi au cours du temps et

l'essor et l'intensification du piégeage photographique et de la photo-identification (voir bulletin n 16) nous a permis d'appliquer ces méthodes pour l'estimation de l'abondance et de la densité.

Une convention de partenariat technique a été établie en 2010 entre l'ONCFS et la Fédération Régionale des Chasseurs de Franche-Comté (FRC FC), la Direction Territoriale Franche-Comté de l'ONF, la Fédération Départementale des Chasseurs du Doubs (FDC 25) et la Fédération Départementale des Chasseurs du Jura (FDC 39). Elle vise à valoriser des données photographiques de lynx préexistantes et à la mise en œuvre de sessions de piégeages photographiques intensifs en Franche-Comté. La première série de telles sessions a été menée de janvier à avril 2011 dans les départements du Doubs et du Jura. Et c'est le CNERA-PAD en collaboration avec l'unité « Bio-statistique et Biologie des Populations » du CEFECNRS de Montpellier qui s'est chargé du traitement et de l'analyse des données afin d'estimer de manière

# Recherche

robuste sur le plan statistique l'abondance – et la densité – de l'espèce lynx sur des zones d'études prédéfinies.

## Zones d'étude

Les deux zones retenues ont été découpées en un quadrillage de cellules de 2,7 km de côté selon un protocole d'échantillonnage déjà éprouvé par nos collègues suisses du KORA qui conduit à retenir une cellule sur deux. Une telle couverture géographique assure que chacun des domaines vitaux des lynx présents sur la zone est bien couvert, et permet d'obtenir des données comparables à celles des autres études sur l'ensemble du massif du Jura et des Alpes Centrales. 24 sites d'échantillonnage pour le Doubs et 33 sites pour le Jura ont été définis (Figure 1).

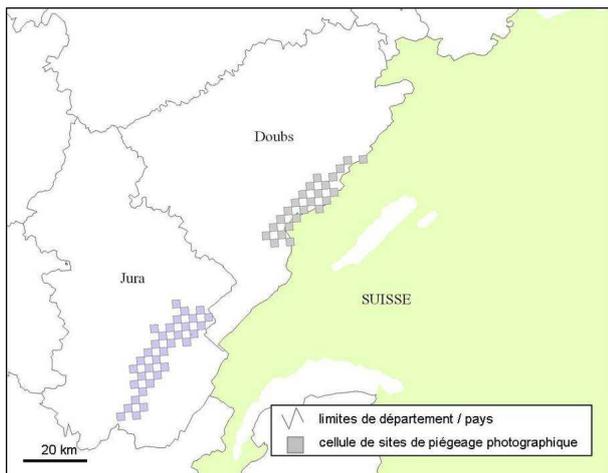


Fig. 1. Carte des sites d'échantillonnage pour la session 2011.

## Piégeage photographique

Sur chaque site d'échantillonnage, la connaissance du terrain au niveau local (agents des partenaires de l'étude, naturalistes, données du Réseau) a permis la sélection de l'endroit précis où installer les pièges photographiques dans chaque cellule de 2,7 km x 2,7 km échantillonnée. Les appareils sont placés le long d'un itinéraire connu ou supposé de lynx, sur des routes forestières, des sentiers, des lignes de crête ou des passages forcés. Les sites sont équipés d'une paire d'appareils numériques munis d'un détecteur infra-rouge passif, disposés de chaque côté de l'itinéraire afin de photographier les deux flancs de l'animal pour une identification complète (Figure 2).



Fig. 2. Mise en place d'un piège photographique.

## Identification

Les individus sont identifiés grâce au motif de leur pelage avec l'assistance du logiciel ExtractCompare (Conservation Research Ltd). Développé à l'origine pour l'identification des phoques gris puis adapté pour les félins dans le cadre d'études utilisant des pièges photographiques, nous avons modifié ce logiciel pour nos besoins d'identification des lynx. Le logiciel aligne l'animal sur la photo avec un modèle en 3D informatisé de l'espèce, puis extrait une zone du flanc de l'animal pour en enregistrer le motif à cataloguer (Fig. 3).



L'identification à l'oeil, pas si facile!

# Recherche

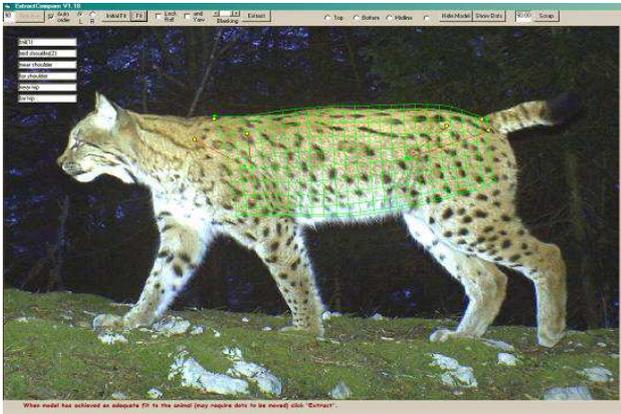


Fig. 3. A. Modèle 3D ajusté sur une photographie de profil d'un lynx.

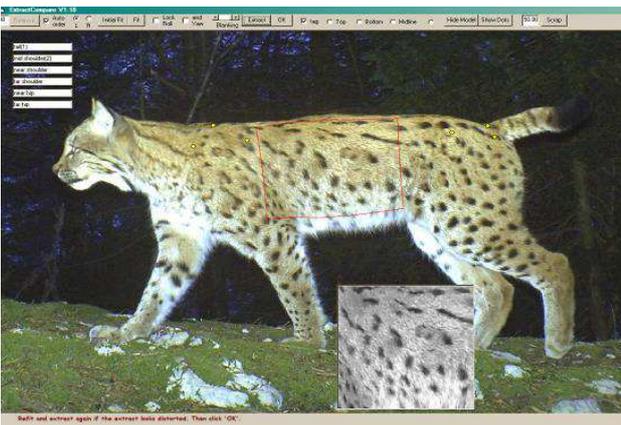


Fig. 3. B. Extraction de la zone du flanc à traiter

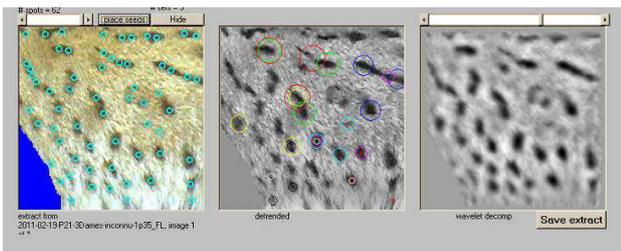


Fig. 3. C. Extraction du motif de pelage pour l'analyse

Puis un algorithme de reconnaissance de motifs compare les flancs des animaux pris en photo. Si le lynx est trouvé parmi le catalogue, son identité est confirmée par l'utilisateur. Si le logiciel ne trouve aucune correspondance, l'utilisateur vérifie à l'œil parmi toutes les photos de la base de données et assigne éventuellement une nouvelle identité. Les lynx qui ne sont photographiés que sur un seul flanc à la fois ne peuvent pas toujours être différenciés surtout si les photos disponibles sont alternativement celles des deux flancs opposés. Dans ce cas, les lynx seront

considérés successivement comme identiques puis différents pour les calculs d'abondance et de densité.

## Les modèles de capture-recapture

L'approche utilise des modèles de capture-recapture en population dite « fermée » : on considère que, durant la période d'étude, les flux démographiques sont absents ou au moins négligeables (pas de naissance, de décès, d'émigration ou d'immigration). Cette hypothèse est considérée valide en raison de la saison qui ne correspond ni aux périodes des naissances ni à celle du pic de dispersion. Par ailleurs, la durée limitée de l'échantillonnage réduit la probabilité que des animaux meurent durant ce laps de temps.

L'estimation d'abondance doit se faire à partir de modèles aussi réalistes que possible, c'est à dire dont la structure tient compte des spécificités biologiques et méthodologiques de l'étude. En particulier, différents facteurs peuvent influencer les variations de probabilités de capture. Nous avons retenu un modèle prenant en compte l'hétérogénéité individuelle qui considère que chaque lynx a une probabilité de capture différente, ce qui peut correspondre à la prise en compte de spécificités individuelles d'occupation de l'espace par exemple.

Pour estimer la densité locale, ces valeurs d'abondance doivent être rapportées aux surfaces utilisées par les animaux. Ces surfaces ne se limitent évidemment pas à au seul périmètre délimité par les emplacements des pièges photographiques: les domaines vitaux des animaux peuvent bien sûr s'étendre au-delà de cette zone. En l'absence de données de télémétrie pour estimer ces domaines vitaux, on utilise une zone tampon circulaire autour des sites de piégeage d'un diamètre égal à la moyenne des distances maximales de déplacement des lynx entre les sites où ils ont été pris en photo.

## Résultats

### Identification des individus

20 captures photographiques de lynx ont été réalisées dans le Doubs et 39 dans le Jura. A deux reprises, dans chacun des départements, des lynx n'ont été photographiés que sur un flanc et du côté opposé. Nous n'avons donc pas pu discriminer ces individus et ils ont été traité alternativement comme identique ou différents dans la suite des calculs. Ainsi, dans le Doubs 4 ou 5 lynx, ont été photographiés entre une et 10 fois et, dans le Jura, 9 ou 10 lynx ont été

# Recherche

photographiés entre une et 9 fois. A notre surprise, un de ces animaux a été pris sur les deux zones d'étude, parcourant plus de 50 km en deux nuits entre deux départements.

## Estimation des surfaces effectivement échantillonnées

Selon la méthode décrite plus haut pour le calcul des zones tampon autour des sites, les moyennes des distances maximales entre les sites de recapture des individus se traduisent par des surfaces effectivement échantillonnées de 553,53 km<sup>2</sup> (pour 4 individus différents) ou 661,61 km<sup>2</sup> (pour 5 individus différents) pour le Doubs et 1387,73 km<sup>2</sup> pour le Jura (Figure. 4).

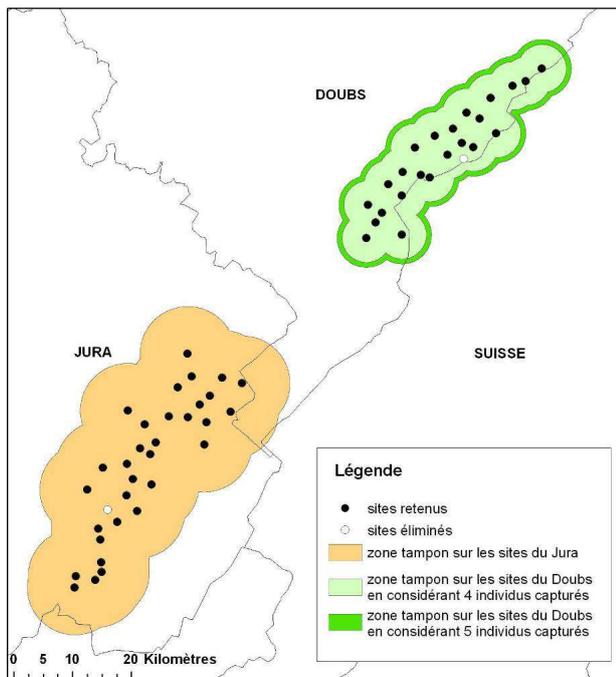


Fig. 4. Carte des surfaces effectivement échantillonnées dans le Doubs et le Jura.

## Estimation de l'abondance et de la densité

Dans le Doubs, si on considère que le nombre d'individus capturés est de 5, et après correction par le modèle, l'abondance est estimée à 8,1 lynx. Lorsque l'abondance est ramenée à la surface effectivement échantillonnée alors la densité est estimée à  $1,22 \pm 0,83$  lynx/100 km<sup>2</sup>. Si on considère que le nombre d'individus capturés est de 4, l'abondance est estimée à 4,98 lynx, et la densité est alors estimée à  $0,90 \pm 0,52$  lynx/100 km<sup>2</sup>. De même, pour la zone d'étude du Jura, si on considère que le nombre d'individus capturés s'élève à 10 alors l'abondance est estimée à 14,43 lynx et la densité est estimée à  $1,04 \pm 0,56$

lynx/100 km<sup>2</sup>. Dans le cas où on considère que les deux flancs photographiés appartiennent au même individu, l'abondance est alors estimée à 12 lynx et la densité estimée à  $0,86 \pm 0,45$  lynx/100 km<sup>2</sup>.

## Conclusion

Cette première session intensive a permis d'estimer directement pour la première fois en France l'abondance et la densité de lynx sur deux zones d'études du Doubs et du Jura par capture-recapture photographique.

Nos estimations sont comparables à celles obtenues par le KORA au cours de sessions précédentes dans le massif du Jura. Il sera intéressant de regrouper les données des zones adjacentes entre France et Suisse afin de renforcer la pertinence biologique des résultats obtenus. De même, il faudrait étudier la possibilité de prospecter à l'avenir d'autres zones pilotes dans les deux départements, afin de compléter l'étude sur l'ensemble de l'aire de répartition du lynx sur le massif jurassien.

L'expérience acquise lors de cette première session permettra également une optimisation du protocole, une meilleure efficacité dans la capture photographique des animaux, et ainsi, des estimations encore plus précises. Suivant la même technique que le suivi déjà en place en Suisse depuis plus de 10 ans, les zones d'étude sur la partie française pourraient être échantillonnées de façon cyclique, tous les trois ans. En plus d'une couverture extensive du massif jurassien donnant des informations sur la population (déplacements, dynamique, domaines vitaux) et des estimations des densités locales, ce protocole permettrait de mesurer les variations de densités au cours du temps après chaque cycle d'échantillonnage. Il apparaît donc judicieux d'envisager de poursuivre ces suivis intensifs afin de compléter la connaissance de la population de lynx, et de suivre les tendances d'évolution de ses effectifs. On pourrait aussi envisager d'analyser ces données dans l'espace, afin de mettre en évidence des variations locales d'intensité de présence du lynx en combinaison avec des facteurs environnementaux comme l'abondance relative des proies, l'habitat ou la position des centres d'activités des différents individus.

Sylvain Gatti 1, Laetitia Blanc 1,2, Olivier Gimenez 2,  
Eric Marboutin 1  
1 : ONCFS, Cnera PAD - ZI de Mayencin, 5 Allée de  
Bethléem 38610 Gières  
2 : Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive, UMR  
5175 - Campus CNRS, Biostatistique et Biologie des  
Populations, 1919 Rte de Mende 34293 Montpellier  
cedex 5

---

# Données du réseau

---

## Le suivi du statut de conservation de la population de lynx en France : bilan pour la période triennale 2008-2010

Source des données : Réseau Grands Carnivores Loup & Lynx  
Rédaction : E. Marboutin, C. Duchamp, P. Moris, P.E. Briaudet, F. Léger, A. Laurent, Y. Léonard, M. Catusse

### Le contexte général

#### Une évaluation nationale, déclinée sur bases biologiques au plan « régional »

Suite au retour de l'espèce sur le territoire français à partir des années 75-80, le Ministère en charge de l'Environnement a confié à l'ONCFS la mission d'organiser le suivi de la population de lynx, et des dégâts occasionnés au cheptel domestique. Ce suivi, conduit sur toute l'aire de répartition, vise à renseigner le statut global de conservation de l'espèce en France. L'analyse est également déclinée à l'échelle de chaque massif oro-géographique (Alpes, Jura, Vosges) pour tenir compte des spécificités spatiales de dynamique des populations de Lynx (cf. § infra). Par ailleurs, ce suivi s'intègre activement au niveau international, dans le groupe de travail « SCALP » ([www.kora.unibe.ch/en/proj/scalp](http://www.kora.unibe.ch/en/proj/scalp) ; Status & Conservation of Alpin Lynx Populations), pour ce qui est de la contribution française au suivi du statut de l'espèce sur l'arc alpin, ou bien encore dans le cadre du programme ELOIS ([www.kora.unibe.ch/en/proj/elois/](http://www.kora.unibe.ch/en/proj/elois/); Eurasian Lynx Online Information System).

#### Les noyaux de populations

La population de lynx française est constituée d'un noyau principal très actif sur le plan démographique (massif oro-géographique jurassien) et de deux noyaux secondaires, spatialement plus restreints car d'histoires différentes sur le plan démographique : le noyau du massif oro-géographique vosgien a été reconstitué à partir d'assez peu d'individus fondateurs (4 femelles et 6 mâles), et celui du massif oro-géographique alpin est en cours d'installation selon un processus de colonisation orienté nord-sud.

### Les méthodes mises en œuvre

#### Préambule

Les recherches réalisées à l'ONCFS par suivi télémétrique de lynx dans les années 1980-1995 ont permis de déterminer des paramètres clés, comme

l'estimation des domaines vitaux, l'organisation sociale entre les individus ou les relations avec les types d'habitats. Depuis 1988 le suivi extensif à grande échelle de l'expansion de l'espèce est effectué par le Réseau, et la caractérisation de son statut de conservation repose essentiellement sur l'analyse d'autres indicateurs pertinents pour une espèce territoriale, notamment les indicateurs liés au processus de colonisation spatiale.

L'ONCFS a donc mis en œuvre des méthodes indirectes qui visent non pas à recenser directement des individus, mais à collecter de façon standardisée le plus possible d'indices liés à la présence de l'espèce (observation par corps, proies sauvages et domestiques, empreintes....etc.). Pour ce faire, un réseau de « correspondants » (environ 1200 personnes, membres du Réseau Grands Carnivores Loup-Lynx), préalablement formés par l'ONCFS, a été constitué afin d'exercer une pression d'observation sur l'ensemble de l'aire de répartition de l'espèce. Les informations ainsi recueillies via les DDT (opérateurs logistiques du Réseau) sont validées et gérées par l'ONCFS, qui en réalise ensuite la synthèse.

#### Evolution de l'aire de distribution

Tous les indices de présence collectés par les correspondants de terrain à l'échelle nationale sont localisés dans l'espace selon le référentiel Lambert II étendu (carroyage couvrant l'ensemble du territoire national) et validés selon une méthode standardisée par l'équipe en charge du suivi de l'espèce (accréditation « confirmée, probable, douteuse, non confirmée, non vérifiable »). Une cartographie triennale des indices confirmés et probables permet de minimiser les effets des aléas de découverte de ces indices et de suivre la progression de l'espèce. Les constats d'attaque au cheptel domestique font l'objet de formulaires spécifiques permettant l'identification de la cause de mortalité (conclusion « lynx confirmé, probable, douteux, non confirmé, invérifiable) et conduisent à l'indemnisation de l'éleveur victime de l'attaque le cas échéant. Chaque donnée validée est reportée au centre d'une maille élémentaire de 3 km de côté (cf annexe), puis cette maille est dupliquée jusqu'à obtenir une zone de présence attribuée à chaque indice de 9 x 9 km autour de l'indice, soit environ 80 km<sup>2</sup> de présence (soit 1/3 à 2/3 d'un domaine vital d'adulte). Ce maillage a été calibré par

# Données du réseau

comparaison des aires détectées par télémétrie dans le Jura français (lynx équipés de colliers émetteurs), aux aires renseignées par la collecte d'indices de présence liés à ces mêmes animaux (activité des correspondants du Réseau) : méthodologiquement parlant, cette étape de détermination de l'aire de présence détectée, est à considérer comme une validation de l'aptitude du Réseau à renseigner la présence de l'espèce.

## Régularité de la présence de l'espèce

En plus de l'évolution de l'aire de présence détectée durant une période triennale, la régularité de la présence de l'espèce dans un site donné constitue un autre indicateur du statut de conservation de l'espèce. Ainsi, 3 niveaux sont distingués (cf. annexe 1):

- l'aire de présence dite régulière est obtenue en superposant les différentes cartographies triennales (tableau 1) pour ne retenir que les zones avec présence détectée au moins trois fois au cours des périodes triennales et sans interruption de plus d'une période triennale. Sont également considérées comme régulières les zones où des témoignages de la reproduction sont collectés.
- l'aire de présence dite récente, correspond aux zones de présence détectées depuis la dernière période triennale, ou depuis les deux dernières périodes triennales consécutives.

L'aire de présence dite irrégulière est déduite des zones à présence détectée de façon intermittente, c'est à dire avec des interruptions d'au moins deux périodes triennales.

**Les aires de présence les plus importantes pour l'évaluation du statut de l'espèce sont celles dites de présence régulière (témoin de la partie stabilisée de la population) et récente (témoin de la colonisation potentielle de nouvelles zones). L'historique de présence de l'espèce est analysée à l'échelle de chaque maille élémentaire de 3 x 3 km selon la démarche résumée dans le tableau 1 et représentée schématiquement dans l'annexe 1.**

**Remarques :** le tableau ci-après se lit en ligne, et présente les configurations possibles au cours des périodes triennales pour obtenir les différents types de présence de l'espèce. Pour une maille élémentaire donnée il n'existe que 2 possibilités pour obtenir la présence récente et 5 pour la présence régulière, quelle que soit la durée du suivi de l'espèce. Le reste des combinaisons correspond à la présence irrégulière; le nombre de combinaisons possibles pour caractériser cette aire irrégulière augmentent ainsi structurellement avec la durée du suivi. Cela limite donc les possibilités d'interprétation biologique de l'évolution de l'aire de présence irrégulière qui n'est désormais plus chiffrée ni cartographiée.

Présence	2008-10	2005-07	2002-04	1999-01	1996-98	1993-95
Récente	<input checked="" type="checkbox"/>					
	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>				
Régulière	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			
	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>		
	<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	
	Reproduction					
Irrégulière	<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>			
		<input checked="" type="checkbox"/>			<input checked="" type="checkbox"/>	
			<input checked="" type="checkbox"/>			<input checked="" type="checkbox"/>
	<input checked="" type="checkbox"/>			<input checked="" type="checkbox"/>		... etc.

Tableau 1 : Conditions nécessaires pour classer chaque maille élémentaire de 3 x 3 km en zone de présence récente, régulière, irrégulière.

# Données du réseau

## Les indicateurs du statut de l'espèce Lynx en France

### L'aire de présence détectée

La dernière période triennale de collecte de données met en évidence une diminution de la répartition géographique détectée de l'espèce (cf. figure 1 ci dessous et tableau 2 en annexe). Depuis le début de son suivi officiel, l'évolution spatiale entre périodes triennales consécutives avait quasiment toujours été positive, la colonisation initiale de certains massifs, comme le Jura, ayant fortement contribué aux plus fortes valeurs historiquement observées. Il semble qu'une tendance à la contraction de l'aire de présence détectée soit désormais amorcée.

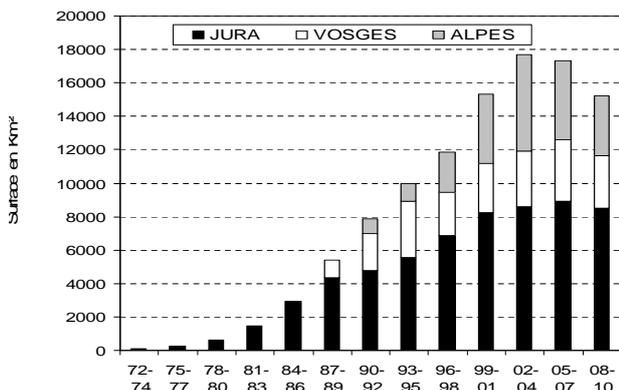


Figure 1 : pour la dernière période triennale 2008-2010, une décroissance spatiale (-12%) est globalement notée, moins marquée sur le massif jurassien (-5%), que vosgien (-13%), qu'alpin (-25%).

### Régularité de la présence de l'espèce

Globalement à l'échelle de l'ensemble de la population française de Lynx, l'aire de présence régulière a progressé de + 6% par rapport au précédent exercice triennal (figure 2a, tableau 2 en annexe), et l'aire de présence récente a diminué d'environ - 19 % (figure 2b, tableau 2).

L'aire de présence régulière a diminué de -10% dans le massif vosgien, elle est stable (-3%) dans les Alpes, et elle a progressé de +13% dans le massif jurassien. L'aire de présence récente n'augmente entre les deux dernières périodes que sur les Vosges.

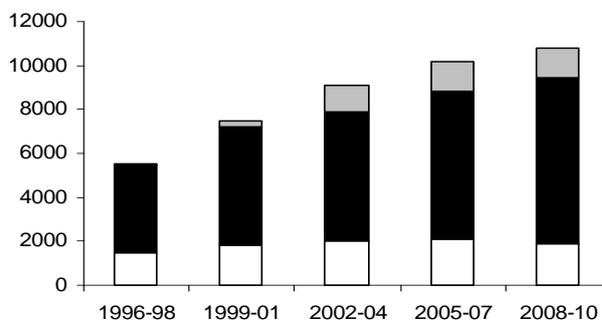


Figure 2a

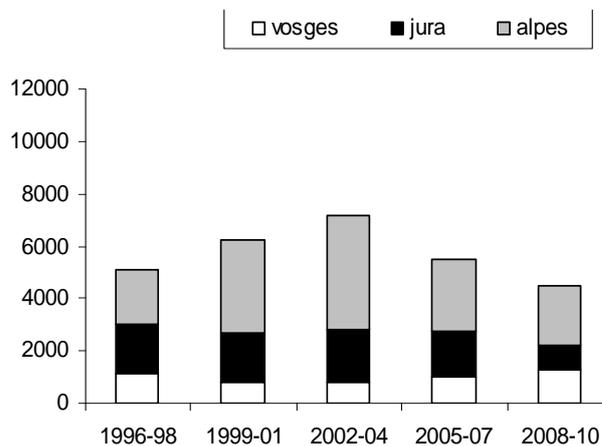


Figure 2b

## Bilan de l'analyse des indicateurs spatiaux liés au statut de conservation de l'espèce (cf. tableau en annexe pour données brutes)

- Dans le massif vosgien, deux points marquants sont à retenir : la diminution de l'aire de répartition, et celle de la superficie occupée régulièrement. Il faut de plus noter que, dans le sud du massif, de nombreuses détections « récentes » n'ont été réalisées qu'en début de période (indices collectés en 2008, puis rien en 2009 ni 2010), ce qui peut contribuer à sous-estimer la diminution réelle. Rien ne permet pour l'instant, par contre, de faire la distinction entre une évolution ponctuelle et une tendance (à vérifier à l'issue du bilan 2011-2013).

	AIRE DE PRESENCE (en Km²) DE TYPE :											
	« triennale »				« régulière »				« récente »			
	Vosges	Alpes	Jura	Total	Vosges	Alpes	Jura	Total	Vosges	Alpes	Jura	Total
2005-07	3627	4734	8946	17307	2097	1377	6723	10197	1017	2763	1710	5490
2008-10	3168	3573	8496	15237	1881	1341	7587	10809	1287	2241	936	4464
évolution	- 13%	- 25%	- 5%	- 12%	- 10%	- 3%	+ 13%	+ 6%	+ 27%	- 18%	- 45%	- 19%

Tableau 2 : superficies détectées en 2005-2007 et 2008-2010, par massif de population (Vosges, Alpes, Jura), et par type de présence

# Données du réseau

- Dans le massif jurassien, l'aire de présence détectée est stable voire en légère régression; l'aire de présence occupée régulièrement augmente par contre au même rythme que durant la période triennale précédente, ce qui traduit une consolidation du « cœur de population ». La colonisation de nouveaux territoires est toujours observée, mais elle est beaucoup moins active qu'auparavant.

- Dans les Alpes, l'aire de présence régulière, très modeste, est stable, et encore uniquement documentée sur la partie nord du massif. La colonisation spatiale « en cours » semble ne pas se concrétiser au delà d'une ligne au sud de Grenoble.

Globalement l'aire de distribution détectée de l'espèce diminue, mais le phénomène est surtout du à l'évolution dans les Alpes (contribution de 56% à la baisse globale), et de façon moindre, mais égale, dans les deux autres massifs de présence (contribution de 22% pour chacun).

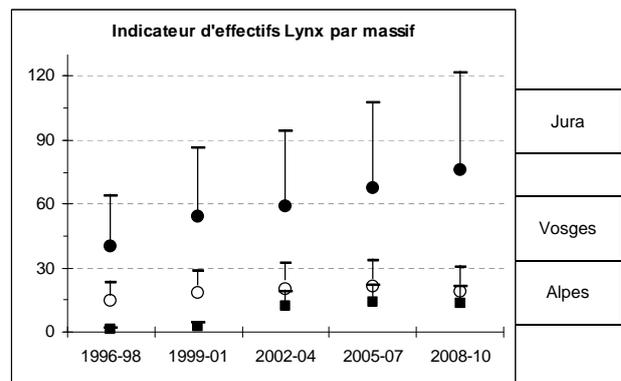
Pour expliquer la forte contribution alpine, on ne peut pas distinguer entre artefact de détection non confirmée d'une période à l'autre, et présence vraie mais par intermittence seulement.

Quand on « lisse » ces aléas de détection et/ou de présence vraie en s'intéressant à la présence régulière, on observe qu'elle augmente légèrement à l'échelle nationale (+ 6%), soit une consolidation globale du statut de l'espèce par rapport à la période 2005-2007. L'analyse « régionalisée » fait néanmoins ressortir de fortes disparités entre massifs alpins et vosgiens d'une part (-3% et -10% d'aire de présence régulière respectivement), et massif jurassien d'autre part (+13%).

## Estimation indirecte approximative des effectifs

Seul un ordre de grandeur supposé des effectifs peut être calculé, sous contrainte de fortes hypothèses. Le principe consiste à combiner les surfaces de présence mesurées avec une densité théorique de référence. Le résultat final est donc à la fois sensible aux erreurs de sous ou surestimation de la surface occupée ainsi qu'à celles liées à l'extrapolation de la densité mesurée en un lieu à l'ensemble de l'aire de présence. Les valeurs de densités utilisées sont issues de Breitenmoser-Würsten et al. (2007): en zone de présence régulière, à la fois des adultes, des jeunes de l'année, et des sub-adultes sont présents, et ces auteurs ont mesurés dans le massif jurassien une densité de 1,1 à 1,6 pour 100 km<sup>2</sup>. Les estimations de densité récemment réalisées dans le massif jurassien français, par la même méthode, robuste sur le plan statistique, suggèrent aussi des valeurs actuelles de l'ordre de 1 individu pour 100 Km<sup>2</sup> (Gatti et al. 2011).

Appliquées aux superficies régulières détectées, on obtient pour l'ensemble des trois massifs, une fourchette d'effectifs de 108 à 173 (pour 102 à 163 animaux en 2005-2007); sur le graphique ci-dessous (figure 3), les symboles en bas des barres représentent les effectifs déduits des surfaces avec présence régulière si la densité est de 1 et ceux en haut des barres les effectifs obtenus si on utilise la valeur de 1.6. L'estimation donne dans le massif vosgien (cercles vides) 19 – 30 animaux (21-34 en 2005-2007), à comparer à 13-21 dans les Alpes (carrés pleins ; 14-22 en 2005-2007), et 76-121 individus dans le massif jurassien (cercles pleins ; 67-108 en 2005-2007).



## La qualification du statut de conservation de l'espèce

A partir de l'analyse conjointe des indicateurs de

Figure 3

tendance spatiale et de l'ordre de grandeur estimé des effectifs, on peut caractériser le statut de conservation du lynx en France pour la période 2008-2010. Sur le plan numérique, les effectifs estimés correspondent toujours à ce qui est habituellement considéré en biologie de la conservation comme une « petite population ».

Si on considérait la population comme un ensemble biologique unique, les risques d'extinction démographique, estimés à partir de paramètres de survie et de fécondité moyens, seraient très faibles. Toutefois, il est clair que cette entité nationale est en fait constituée de trois noyaux dont deux seulement sont en connexion démographique active via la dispersion de sub-adultes (massif jurassien et alpin). Le massif vosgien est très probablement encore isolé des autres, et de plus on y constate une régression (entre 2005-2007 et 2008-2010) de l'aire de présence.

# Données du réseau

Globalement néanmoins, l'aire avec présence régulière évolue légèrement positivement au niveau national (+6%), mais uniquement grâce à la consolidation du noyau jurassien. Par ailleurs, et sur les trois massifs, l'aire de présence triennale classique est en diminution, qui plus est désormais sous la forme d'une amorce de tendance qui se dessine depuis 2002-2004.

L'ordre de grandeur minimum estimé des effectifs totaux (arrondi à environ 110, sans tenir compte des aires de présence récentes), ne constitue pas en lui-même un indicateur devant alerter (sa valeur étant d'environ 100 pour la période triennale précédente). C'est plutôt la diminution combinée de l'aire de présence globale et de la présence régulière sur le massif vosgien, qui incitent à la prudence.

Pour cet exercice 2008-2010, le statut de conservation de l'espèce reste globalement favorable tel que déduit de l'évolution de l'aire de présence régulière nationale. Toutefois les disparités régionales et l'amorce de tendance négative observée dans l'aire de présence triennale devront faire l'objet d'un examen attentif à l'issue du prochain bilan (fin 2013) si elles venaient à être confirmées.

## Références

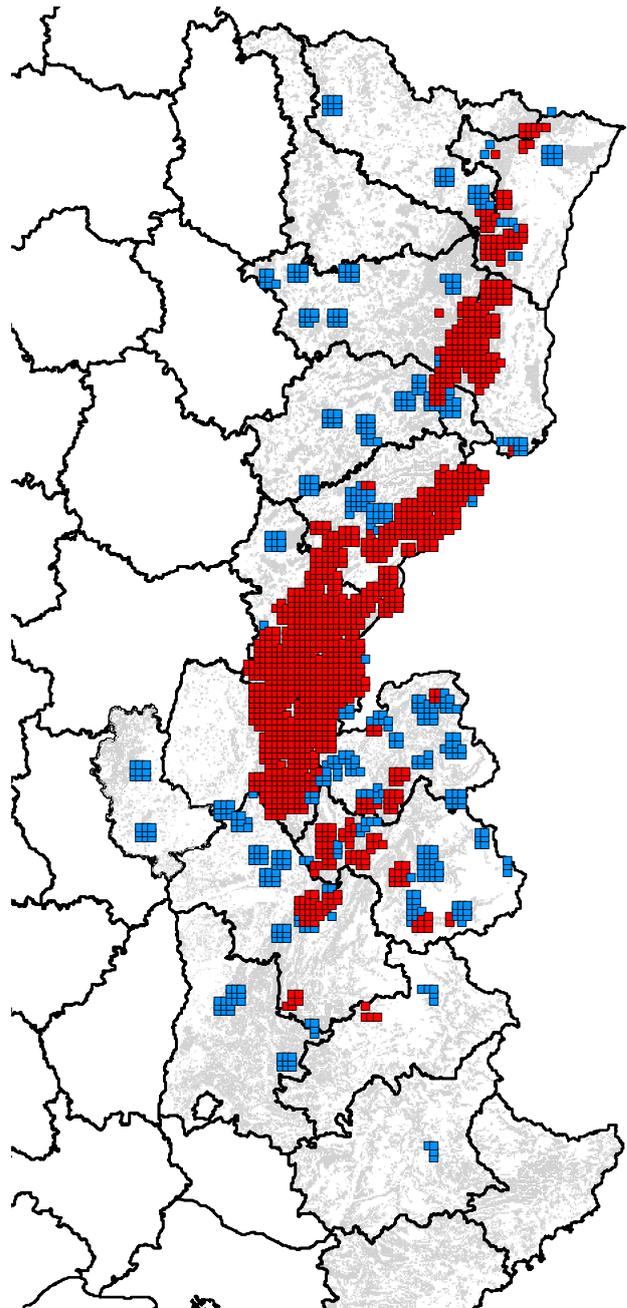
Breitenmoser-Würsten et al. (2007), *Wildlife Biology*, vol. 13, n°4: 365-380.

Gatti et al. (2011). Session intensive 2011 de piégeage photographique du Lynx (*Lynx lynx*) en Franche-Comté : estimation de densité sur deux sites de référence. Rapport d'analyse Onctfs/Cnrs, 17 p.



Alain Laurent

**Le statut du lynx en France (2008-2010) - cartographie des aires de présence régulière (en rouge) et récente (en bleu).**

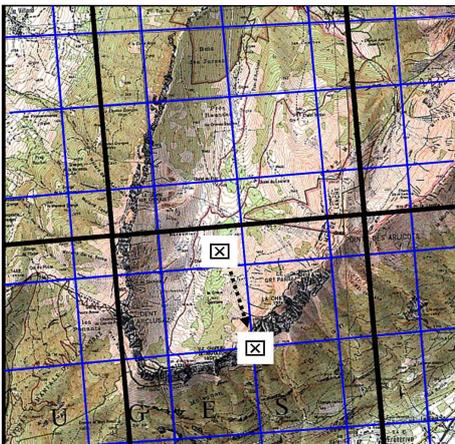


Cartographie : E. Marboutin  
Source : ArcView 3.1, Corine Land Cover, France50.  
Données Réseau Loup-Lynx, Onctfs.

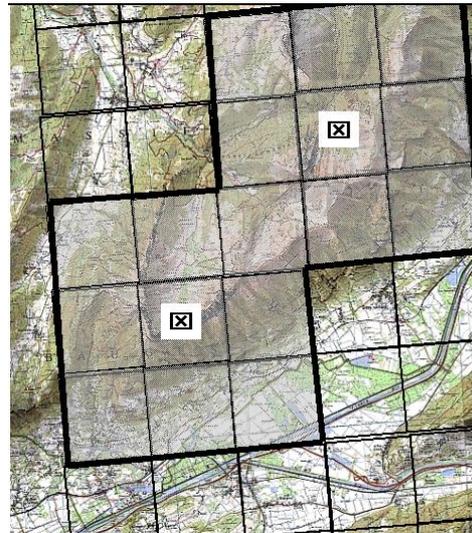
# Données du réseau

## Annexe

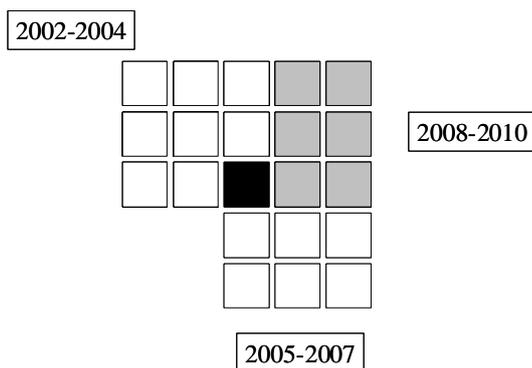
Traitement spatialisé des données de base en vue de l'évaluation triennale du statut de conservation



Chaque indice de présence (X), une fois validé sur le plan technique, est géo-référencé selon le référentiel Lambert II étendu (carroyage bleu). Il est ensuite centré sur une maille de 3 x 3 km de côté (carroyage noir).



Chaque maille de 3 km de côté est dupliquée aux 8 mailles l'environnant, donnant ainsi une présence supposée du lynx sur les  $9 \times 9 = 81 \text{ km}^2$  entourant l'indice initial. Cette méthode de représentation a été calibrée d'après le suivi simultané de lynx par colliers émetteurs et par le Réseau, et donne des estimations conservatrices de l'aire de présence par rapport à la superficie du domaine vital d'un animal. C'est à partir de ce maillage que sont estimées les superficies de présence triennale.



On évalue la présence de l'espèce à l'échelle de chaque maille élémentaire de 3 x 3 Km. Toutes les cartographies triennales sont superposées (2008-10; 2005-07 ... etc., cf. tableau 1). Selon la récurrence de détection de la présence du lynx, on parle de présence régulière (en noir), récente (en gris), ou irrégulière (en blanc). C'est à partir de ce maillage que sont estimées les superficies régulières et récentes

# Données du réseau

## Le bilan 2010 des dommages sur le cheptel domestique

67 constats de dommages sur le cheptel domestique sont techniquement imputable au lynx (conclusion technique « confirmée » ou « probable ») en 2010, pour un total de 139 constats réalisés sur le terrain. Ce niveau de dommage est en augmentation par rapport aux deux dernières années, il rejoint les bilans enregistrés entre 2002 et 2006 (figure 1).

Sur le massif Jurassien, les attaques sont comme d'habitude essentiellement réparties sur les départements de l'Ain et du Jura. Cinq constats pour lesquels la responsabilité du lynx a été retenue (figure 2) ont été enregistrés sur le massif alpin, et un sur le massif vosgien.

Si on analyse la concentration des attaques à l'échelle des exploitations concernées, on retrouve deux foyers récurrents de dommages. Il s'agit d'une exploitation du bas Bugey dans l'Ain, qui enregistre 20 attaques, et d'une autre du Jura qui en compte 14 (figure 3). A noter, une unique attaque en 2010 sur l'exploitation du Bas Rhin qui enregistrait 12 attaques en 2008, sans évolution particulière du contexte sur l'exploitation (voir article dans ce bulletin).

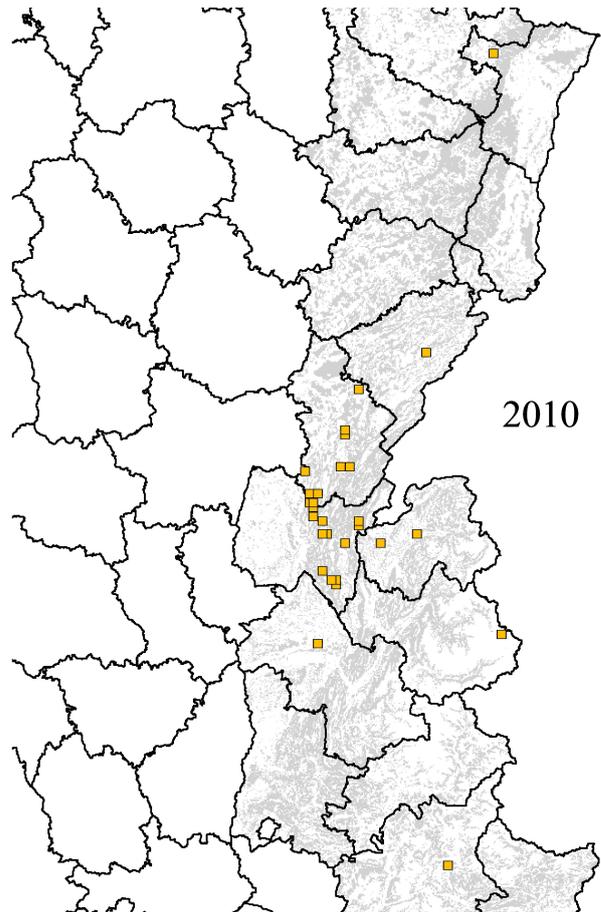


figure 2 : répartition géographique des dommages dus au lynx en 2010

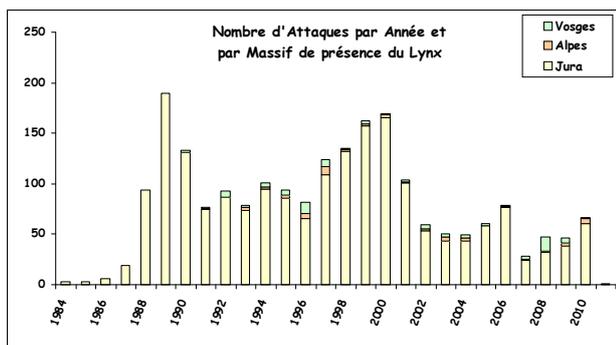


figure 1

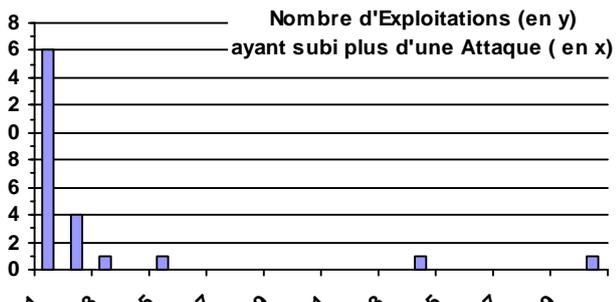


figure 3



Prédation sur une brebis, ONCFS SD 39

## Données du réseau

## Le listing des indices

## Listing des Indices recueillis par le Réseau Lynx du 01/01/2010 au 30/06/2011

*Massif alpin*

04	Commune	Date observation	Type Indice	Observateur	Correspondant n°1	Avis ONCFS
	ANNOT	25/06/2010	V	J. M. BEURAUD	REUSSER (ONF)	D
	LA CONDAMINE CHATELARD	12/03/2010	V	V. CUGNET	BRETON (PN Mercantour)	D
	LA CONDAMINE CHATELARD	18/03/2010	T	V. CUGNET	BRETON (PN Mercantour)	NI
05	Commune	Date observation	Type Indice	Observateur	Correspondant n°1	Avis ONCFS
	ST DISDIER	12/09/2010	V	CHAILLLOL A	KOPKO (ONCFS)	NI
	ST FIRMIN	09/03/2010	V	M. C. BOYER	DUMAS (PN Ecrins)	D
	ST JACQUES EN VALGODEMAR	09/12/2010	V	AUBERT L	DUMAS (PN Ecrins)	P
06	Commune	Date observation	Type Indice	Observateur	Correspondant n°1	Avis ONCFS
	BREIL SUR ROYA	27/02/2011	V		MILLISCHER (PN Mercantour)	P
	ROURE	01/10/2010	V	C. KHAN	lubet (PN Mercantour)	NC
	ROURE	20/04/2011	V	C. KHAN	lubet (PN Mercantour)	NI
26	Commune	Date observation	Type Indice	Observateur	Correspondant n°1	Avis ONCFS
	BEAURIERES	15/02/2010	V	GAY	CHAUDERON (FDC)	P
	BEAURIERES	06/04/2010	V	GAY	CHAUDERON (FDC)	P
	GLANDAGE	18/08/2010	C	PAVIER	LESAGE (ONCFS)	P
	GLANDAGE	23/12/2010	C	BOREL ANTHONY	MERLE (ONCFS)	NC
38	Commune	Date observation	Type Indice	Observateur	Correspondant n°1	Avis ONCFS
	AUTRANS	21/03/2010	V	COFFARD ET LEVEQUE	GOYOT (Particulier)	NI
	CESSIEU	10/09/2010	V	CHAMBAUD PATRICK	BRIAUDET (ONCFS)	P
	DIZIMIEU	12/10/2010	V	DURET ROBERT	FERRARI (ONCFS)	P
	GRESSE EN VERCORS	08/05/2011	T	MIEUSSET	CAULLIREAU (PNR Vercors)	NC
	HIERES SUR AMBY	04/12/2010	T	CHAMBERAUD PIERETTE	VIAL (ONCFS)	NI
	MIRIBEL LES ECHELLES	19/05/2010	V	MME DERBIER	BOUDIN (RNHC)	P
	MONTCARRA	30/11/2010	H	PALANQUE DENIS	VIAL (ONCFS)	NI
	POMMIERS LA PLACETTE	08/03/2011	T	LUCAS ET DAUMERGUE	DAUMERGUE (CEMAGREF)	C
	PONTCHARRA	10/03/2010	V	CHASSANDE YVONNE	BAILLY (PNR Chartreuse)	NI
	PROVEYSIEUX	30/04/2010	V	MICHALLET GEORGES	CAROLLO (Particulier)	C
	PROVEYSIEUX	30/04/2010	V	MICHALLET GEORGES	CAROLLO (Particulier)	P

**Codes Type Indice :** T: Empreinte et Piste - V: Observation visuelle - C: Carcasse de proie sauvage - F: Fèces - P: Poils - D: Dépouille de lynx - H: Hurlement - A: Animal capturé vivant

**Codes Avis ONCFS :** C: Confirmé - P: Probable - D: Douteux - NC: Non Confirmé - NI: Non Identifié (invérifiable) - NS: Non Spécifié (échantillon non analysé)

Les données contenues dans ce bulletin d'information peuvent être utilisées après accord de l'ONCFS

# Données du réseau

## Listing des Indices recueillis par le Réseau Lynx du 01/01/2010 au 30/06/2011

### Massif alpin

38	Commune	Date observation	Type Indice	Observateur	Correspondant n°1	Avis ONCFS
	PROVEYSIEUX	08/07/2010	C		MICHALLET (ONCFS)	C
	PROVEYSIEUX	17/07/2010	F		CAROLLO (Particulier)	NC
	PROVEYSIEUX	25/07/2010	C		CAROLLO (Particulier)	NI
	PROVEYSIEUX	31/07/2010	C	MICHALLET B	CAROLLO (Particulier)	NI
	PROVEYSIEUX	25/09/2010	V	MORAILLON	MICHALLET (ONCFS)	P
	PROVEYSIEUX	10/10/2010	V	MORAILLON	MICHALLET (ONCFS)	P
	PROVEYSIEUX	18/12/2010	T	ROCHE M	MICHALLET (ONCFS)	C
	QUAIX EN CHARTREUSE	11/01/2011	C	RENAUD FRED	BERNERD (ONCFS)	C
	QUAIX EN CHARTREUSE	11/01/2011	T	RENAUD FRED	DAUMERGUE (CEMAGREF)	P
	RENCUREL	25/04/2011	V	POIRIER	GRIOT (ONF)	P
	ST ALBIN DE VAULSERRE	30/11/2010	F	MOLLIER MICHEL	FERRARI (ONCFS)	NC
	ST ALBIN DE VAULSERRE	30/11/2010	C	MOLLIER MICHEL	FERRARI (ONCFS)	P
	ST CHRISTOPHE SUR GUIERS	02/04/2010	V	TRIBBIA STEPHANE	LAMBERT (ONF)	P
	ST GERVAIS	17/04/2010	V	PERRETTE YVES	GOYOT (Particulier)	NI
	ST GERVAIS	25/06/2010	T	RE MARIE-ODILE	RE (Particulier)	C
	ST GERVAIS	18/04/2011	P		GRIOT (ONF)	NI
	ST JOSEPH DE RIVIERE	08/03/2011	T		BERNERD (ONCFS)	C
	ST PIERRE DE CHARTREUSE	15/02/2011	H	BARNAVE ALAIN	BOQUERAT (ONF)	NI
	ST PIERRE DE CHARTREUSE	10/05/2011	V	DELLACCIO	BOQUERAT (ONF)	NI
	SARCNAS	09/04/2011	F		ANOTTA (Particulier)	NC
	VOREPPE	22/08/2010	T		FERRARI (ONCFS)	NC
73	Commune	Date observation	Type Indice	Observateur	Correspondant n°1	Avis ONCFS
	AILLON LE JEUNE	01/04/2011	V		RIONDY (Particulier)	C
	AUSSOIS	08/04/2011	V	MEYER	PLAISANCE (Particulier)	P
	BEAUFORT	31/05/2010	V	CARETTA ALEXANDRE	CARETTA (ONF)	NI
	BELLECOMBE EN BAUGES	09/04/2010	P	DEBANISSETTE MAXIME	JULLIEN (ONCFS)	C
	BELLECOMBE EN BAUGES	09/04/2010	V	DEBANISSETTE MAXIME	JULLIEN (ONCFS)	P
	BELLENTRE	03/03/2011	V	FAURE HENRI	FERRARIS (Assoc. des Louv)	NI
	LE BOURGET DU LAC	05/09/2010	V	MARS PHILIPPE	DERAIN (ONF)	P
	LA CHAPELLE	14/12/2010	T		HENRY (ONF)	C
	LA CHAPELLE	22/12/2010	T	CUGNET JEAN MARC	HENRY (ONF)	NI
	LA CHAPELLE	22/12/2010	V	CUGNET JEAN MARC	HENRY (ONF)	NI
	LE CHATEL	25/03/2010	T	GRAND GERARD	HENRY (ONF)	P

**Codes Type Indice :** T: Empreinte et Piste - V: Observation visuelle - C: Carcasse de proie sauvage - F: Féces - P: Poils - D: Dépouille de lynx - H: Hurlement - A: Animal capturé vivant

**Codes Avis ONCFS :** C: Confirmé - P: Probable - D: Douteux - NC: Non Confirmé - NI: Non Identifié (invérifiable) - NS: Non Spécifié (échantillon non analysé)

Les données contenues dans ce bulletin d'information peuvent être utilisées après accord de l'ONCFS



# Données du réseau

## Listing des Indices recueillis par le Réseau Lynx du 01/01/2010 au 30/06/2011

### Massif alpin

74	Commune	Date observation	Type Indice	Observateur	Correspondant n°1	Avis ONCFS
	ABONDANCE	27/04/2010	T		GALLAY (Particulier)	C
	AMANCY	15/04/2010	V	PERROTTON GISELE	BRIAUDET (ONCFS)	NI
	AMANCY	03/05/2010	F	ZERMATTEN OLIVIER	BRIAUDET (ONCFS)	NI
	ANNECY	15/06/2011	V	GRUFFAZ	DECOURCELLE (ONCFS)	NI
	BEAUMONT	06/02/2011	F		SCHILLING (FNE)	NC
	BEAUMONT	06/02/2011	F		SCHILLING (FNE)	NC
	BELLEVAUX	11/06/2010	V		RICCO (Assoc. des Louv)	C
	BELLEVAUX	05/03/2011	T	DUNAJEV SOPHIE	KRAMMER (FERUS)	C
	CHEVALINE	12/01/2010	T	RASSAT	RASSAT (ONCFS)	C
	CHEVRIER	03/02/2010	T	VUETTAZ RAYMOND	MERY (APOLLON 74)	NI
	LES CLEFS	11/04/2010	P		DULOU (Particulier)	NC
	LES CLEFS	11/04/2010	V	DULOU	DULOU (Particulier)	C
	LES CLEFS	20/04/2010	P		DULOU (Particulier)	NC
	LES CLEFS	08/05/2010	P		DULOU (Particulier)	NC
	CRUSEILLES	03/01/2011	V	GAY MAURICE	DECOURCELLE (ONCFS)	P
	LESCHAUX	07/02/2011	V	COLLOMB CHRISTIAN	BERNARD (ONCFS)	P
	MANIGOD	12/01/2010	T	CLEVY YANNICK	REZER (FERUS)	NI
	MANIGOD	12/01/2010	C	CLEVY YANNICK	REZER (FERUS)	NI
	MINZIER	27/06/2011	V	VILBOIS	KRAMMER (FERUS)	P
	MORZINE	15/02/2011	C	GAYDON ANTOINE	ROCHE (FDC)	NI
	LE PETIT BORNAND LES GLIE	25/04/2010	C	PERNET RENE	GRUFFAT (ONCFS)	NI
	ST GERVAIS LES BAINS	18/03/2010	P		BAZ (Assoc. des Louv)	NC
	ST GERVAIS LES BAINS	18/03/2010	T		BAZ (Assoc. des Louv)	NI
	ST GERVAIS LES BAINS	18/03/2010	C		BAZ (Assoc. des Louv)	NI
	ST JEOIRE	08/08/2010	C	BIOLAZ	BRIAUDET (ONCFS)	NI
	ST JEOIRE	24/04/2011	F	MONNET GILLES	LOZE (ONCFS)	NC
	ST JORIOZ	14/10/2010	V	MARION	ANSELME MARTIN (ONCFS)	P
	ST LAURENT	08/04/2010	V	DOUCET	BRIAUDET (ONCFS)	NI
	SAMOENS	04/09/2010	C		RICCO (Assoc. des Louv)	C
	SAMOENS	03/05/2011	T		RICCO (Assoc. des Louv)	C
	THONES	13/02/2010	V	SAUSSAZ LAURENT	MAUGNIE (ONF)	NI
	THORENS GLIERES	26/12/2010	V	ANGELLOZ NICOUJ JP	RASSAT (ONCFS)	D
	THORENS GLIERES	31/03/2011	F	BRIAUDET PIERRE-EMMA	BRIAUDET (ONCFS)	NC
	VACHERESSE	16/04/2011	V	CABOUR-AUVRAY	BIDAL (ONF)	NC

**Codes Type Indice :** T: Empreinte et Piste - V: Observation visuelle - C: Carcasse de proie sauvage - F: Fèces - P: Poils - D: Dépouille de lynx - H: Hurlement - A: Animal capturé vivant

**Codes Avis ONCFS :** C: Confirmé - P: Probable - D: Douteux - NC: Non Confirmé - NI: Non Identifié (invérifiable) - NS: Non Spécifié (échantillon non analysé)

Les données contenues dans ce bulletin d'information peuvent être utilisées après accord de l'ONCFS

## Données du réseau

## Listing des Indices recueillis par le Réseau Lynx du 01/01/2010 au 30/06/2011

*Massif jurassien*

01	Commune	Date observation	Type Indice	Observateur	Correspondant n°1	Avis ONCFS
	BELLEGARDE SUR VALSERINE	02/02/2010	V	CURT HUBERT	CORCELLE (Assoc. des Louv)	P
	BELLEGARDE SUR VALSERINE	17/09/2010	V	FIorentINI HUBERT	CORCELLE (Assoc. des Louv)	P
	BELLEGARDE SUR VALSERINE	09/10/2010	V	BAILLY	GAULARD (FDC)	P
	BELLEGARDE SUR VALSERINE	06/11/2010	V	PELLEGRINELLI BERNAR	CORCELLE (Assoc. des Louv)	P
	BELLEGARDE SUR VALSERINE	11/11/2010	V	DEROCHE CHRISTOPHER	CORCELLE (Assoc. des Louv)	P
	BELLEGARDE SUR VALSERINE	19/04/2011	V	GONNET	FIorentINI (Particulier)	P
	BELLEYDOUX	27/03/2010	V	BERNARDOT	GAULARD (FDC)	P
	BEON	04/03/2011	V	LYONNET	BOURDAT (Particulier)	C
	CHALEY	01/03/2010	T	DESMET JF	ARIAGNO (Particulier)	C
	CHALEY	16/04/2010	V	ARIAGNO DANIEL	ARIAGNO (Particulier)	C
	CHALLES	10/03/2011	V	ODET	GAULARD (FDC)	NI
	CHAMPFROMIER	09/10/2010	V	ALCARAZ	GAULARD (FDC)	NI
	CHAMPFROMIER	09/10/2010	V	VALET	GAULARD (FDC)	P
	CHAMPFROMIER	10/10/2010	V	VALLET	GAULARD (FDC)	P
	CHAMPFROMIER	18/10/2010	V	VALLET	GAULARD (FDC)	P
	CHAMPFROMIER	26/10/2010	V	GAULARD JP	GAULARD (FDC)	P
	CHAMPFROMIER	12/12/2010	T	BOURDIN HUGO	RAYDELET (JNE)	C
	CHAMPFROMIER	15/12/2010	V	DUTEL	GAULARD (FDC)	NI
	CHAMPFROMIER	01/01/2011	V	GERLIER	GAULARD (FDC)	P
	CHAMPFROMIER	22/01/2011	V	FERRONE	GAULARD (FDC)	P
	CHANAY	05/04/2011	D	ALLEMAND	RICHEROT (ONCFS)	C
	CHANAY	05/04/2011	C		RICHEROT (ONCFS)	NI
	CHARIX	01/03/2011	V	CARPANO BERNARD	KRAMMER (FERUS)	P
	CHAVANNES SUR SURAN	03/03/2010	V	MANOS CYRIL	GAULARD (FDC)	NI
	CHAVANNES SUR SURAN	22/06/2010	V	MANOS CYRIL	GAULARD (FDC)	P
	CHAVANNES SUR SURAN	13/03/2011	V	MANOS ET FONTAINE	FRANCOIS (FDC)	C
	CHAVANNES SUR SURAN	19/03/2011	V	MANOS	GAULARD (FDC)	NI
	CHAVORNAY	03/03/2010	V	BRECHE AMANDINE	BRECHE (ONCFS)	P
	CHEZERY FORENS	12/10/2010	V	VILLARD	GAULARD (FDC)	P
	CHEZERY FORENS	25/10/2010	V	FIBLA	GAULARD (FDC)	P
	COLLONGES	04/07/2010	T	CORCELLE FRANCOIS	CORCELLE (Assoc. des Louv)	C
	COLLONGES	17/02/2011	T		MATHIEU (ONCFS)	C
	COLLONGES	28/02/2011	T		MAURON (ONCFS)	C
	CONFORT	29/01/2010	T	ARROT MANUELA	ARROT (FRAPNA)	P

**Codes Type Indice :** T: Empreinte et Piste - V: Observation visuelle - C: Carcasse de proie sauvage - F: Fèces - P: Poils - D: Dépouille de lynx - H: Hurlement - A: Animal capturé vivant

**Codes Avis ONCFS :** C: Confirmé - P: Probable - D: Douteux - NC: Non Confirmé - NI: Non Identifié (invérifiable) - NS: Non Spécifié (échantillon non analysé)

Les données contenues dans ce bulletin d'information peuvent être utilisées après accord de l'ONCFS

# Données du réseau

## Listing des Indices recueillis par le Réseau Lynx du 01/01/2010 au 30/06/2011

### Massif jurassien

01	Commune	Date observation	Type Indice	Observateur	Correspondant n°1	Avis ONCFS
	CONFORT	30/10/2010	V	VILLARD MICHEL	CORCELLE (Assoc. des Louv)	P
	CONFORT	14/03/2011	C	ARROT MANUELA	ARROT (FRAPNA)	NI
	CONTREVOZ	11/11/2010	V	BERLIOZ	BERNARD (ONCFS)	C
	CROZET	13/03/2010	V	CORCELLE VINCENT + EP	CORCELLE (Assoc. des Louv)	P
	CULOZ	18/01/2010	V	WICHROFF EMILIE	BRIAUDET (ONCFS)	P
	DIVONNE LES BAINS	07/06/2010	V	GAUTHIER	MONTLOY (Assoc. des Louv)	P
	DIVONNE LES BAINS	14/08/2010	V	GENLOT	LE MARREC (ONF)	C
	DIVONNE LES BAINS	12/03/2011	V		MONTLOY (Assoc. des Louv)	C
	DIVONNE LES BAINS	15/03/2011	C		MONTLOY (Assoc. des Louv)	C
	DIVONNE LES BAINS	15/03/2011	V	EMERY	MONTLOY (Assoc. des Louv)	P
	GEX	25/11/2010	V	CARRIERE VIVIANE	KRAMMER (FERUS)	P
	GEX	18/03/2011	C		MONTLOY (Assoc. des Louv)	C
	GEX	21/03/2011	V		MONTLOY (Assoc. des Louv)	C
	GIRON	12/09/2010	V	GAUTHIER	GAULARD (FDC)	P
	GIRON	18/09/2010	V	TOURNIER	GAULARD (FDC)	P
	GIRON	11/10/2010	V	TROSSY	GAULARD (FDC)	P
	GIRON	06/11/2010	V	RAMEY	GAULARD (FDC)	P
	GIRON	30/11/2010	T		LE MARREC (ONF)	C
	HOTONNES	11/11/2010	V	PRIOIE	GAULARD (FDC)	P
	LANCRANS	23/01/2011	V	LEVRIER	GAULARD (FDC)	NI
	LELEX	11/09/2010	V	BOUGAIN CLAIRE	DURIN (JNE)	P
	LELEX	08/02/2011	T		MATHIEU (ONCFS)	C
	LOMPNIEU	15/10/2010	V	GIROD	GAULARD (FDC)	P
	MIJOUX	30/10/2010	V	BUGTENDORP	GAULARD (FDC)	P
	MIJOUX	30/10/2010	V	GRORAYAT	GAULARD (FDC)	P
	MIJOUX	07/11/2010	V	ROLANDEZ	GAULARD (FDC)	P
	MIJOUX	03/03/2011	T		RICHEROT (ONCFS)	C
	MONTANGES	14/11/2010	V	NIEROZ SIMON	CORCELLE (Assoc. des Louv)	P
	MONTANGES	22/05/2011	V	BEREZIAT	CORCELLE (Assoc. des Louv)	P
	NURIEUX VOLOGNAT	10/04/2010	V	POULY- MAURON	MAURON (ONCFS)	C
	NANTUA	13/03/2010	T	SONNERAT BERNARD	LEGOUGE (ONCFS)	C
	OUTRIAZ	12/01/2011	V	TARDY	GAULARD (FDC)	P
	OUTRIAZ	15/01/2011	V	PONCET	GAULARD (FDC)	P
	RUFFIEU	25/08/2010	V	VAILLANT	GAULARD (FDC)	P

**Codes Type Indice :** T: Empreinte et Piste - V: Observation visuelle - C: Carcasse de proie sauvage - F: Fèces - P: Poils - D: Dépouille de lynx - H: Hurlement - A: Animal capturé vivant

**Codes Avis ONCFS :** C: Confirmé - P: Probable - D: Douteux - NC: Non Confirmé - NI: Non Identifié (invérifiable) - NS: Non Spécifié (échantillon non analysé)

Les données contenues dans ce bulletin d'information peuvent être utilisées après accord de l'ONCFS

## Données du réseau

## Listing des Indices recueillis par le Réseau Lynx du 01/01/2010 au 30/06/2011

*Massif jurassien*

01	Commune	Date observation	Type Indice	Observateur	Correspondant n°1	Avis ONCFS
	RUFFIEU	13/09/2010	V	GIROD	GAULARD (FDC)	P
	ST SORLIN EN BUGÉY	17/03/2010	C	GOUSSEF N	GAULARD (FDC)	NI
	SAULT BRENAZ	23/10/2010	C		KIRCHHOFFER (ONCFS)	C
	SEILLONNAZ	11/04/2010	V	LE FOULON	GAUTHERON (ONCFS)	P
	SERGY	03/03/2011	V	PIEGE PHOTO	CORCELLE (Assoc. des Louv)	C
	SIMANDRE SUR SURAN	11/01/2010	V	MANOS CYRIL	DE ZORZI (Particulier)	NI
	SIMANDRE SUR SURAN	11/02/2010	V	DUVERGER EVELYNE	KRAMMER (FERUS)	P
	SONGIEU	22/02/2011	V	MENU	GAULARD (FDC)	P
	SONTHONNAX LA MONTAGNE	11/03/2011	V	ODET	GAULARD (FDC)	NI
	TALISSIEU	26/01/2011	V		BRECHE (ONCFS)	C
	THOIRY	06/01/2010	T	CORCELLE	CORCELLE (Assoc. des Louv)	C
	THOIRY	09/03/2010	C	MARIE ANGE	CORCELLE (Assoc. des Louv)	P
	THOIRY	04/04/2010	V	SCOUT GUARD	CORCELLE (Assoc. des Louv)	C
	THOIRY	13/01/2011	V		CORCELLE (Assoc. des Louv)	C
	THOIRY	07/02/2011	V	PIEGE PHOTO CS	CORCELLE (Assoc. des Louv)	C
	THOIRY	24/02/2011	V	PIEGE PHOTO	CORCELLE (Assoc. des Louv)	C
	THOIRY	03/03/2011	V	PIEGE PHOTOT MOULTRI	CORCELLE (Assoc. des Louv)	C
	THOIRY	10/03/2011	V	SPY POINT PIEGE PHOTO	CORCELLE (Assoc. des Louv)	C
	VILLES	19/02/2011	V	LOPEZ	GAULARD (FDC)	P
25	Commune	Date observation	Type Indice	Observateur	Correspondant n°1	Avis ONCFS
	ALAISE	07/03/2010	C	GOUTAUDIER - MATTAFI	DAL PAN (ONCFS)	C
	AUBONNE	13/02/2010	C		MEHL (ONCFS)	C
	AUBONNE	13/02/2010	T		MEHL (ONCFS)	C
	AUBONNE	07/03/2010	C	REGAZZONI - DAL PAN	DAL PAN (ONCFS)	C
	AUBONNE	08/03/2010	V	FELDER GABRIEL	FELDER (Assoc. des Louv)	C
	AUBONNE	08/03/2010	V		DAL PAN (ONCFS)	C
	BARTHERANS	24/01/2011	V	GUICHARD VERONIQUE	MAIROT (FDC)	P
	BRETONVILLERS	26/03/2010	V	GIROD CHRISTOPHE	MAIROT (FDC)	P
	BRETONVILLERS	16/04/2010	V	DUFFAIT PATRICE	MAIROT (FDC)	P
	BRETONVILLERS	25/12/2010	V	BIZE CHRISTIAN	PAILLARD (ONF)	P
	CHAMPLIVE	16/11/2010	V	LAMBERT FRANÇOIS	MAIROT (FDC)	P
	CHAMPLIVE	12/12/2010	V	MELET LIONEL	PAILLARD (ONF)	P
	CHARBONNIERES-LES-SAPINS	06/02/2010	C		MATTAFIRI (ONCFS)	C

**Codes Type Indice :** T: Empreinte et Piste - V: Observation visuelle - C: Carcasse de proie sauvage - F: Fèces - P: Poils - D: Dépouille de lynx - H: Hurlement - A: Animal capturé vivant

**Codes Avis ONCFS :** C: Confirmé - P: Probable - D: Douteux - NC: Non Confirmé - NI: Non Identifié (invérifiable) - NS: Non Spécifié (échantillon non analysé)

Les données contenues dans ce bulletin d'information peuvent être utilisées après accord de l'ONCFS

# Données du réseau

## Listing des Indices recueillis par le Réseau Lynx du 01/01/2010 au 30/06/2011

### Massif jurassien

25	Commune	Date observation	Type Indice	Observateur	Correspondant n°1	Avis ONCFS
	CHASSAGNE-SAINT-DENIS	19/01/2010	V	MENETRIER LOUIS	MAIROT (FDC)	P
	CHAUX-NEUVE	01/01/2010	T		GUINCHARD (ONCFS)	C
	CHAUX-NEUVE	02/01/2010	T	GUINCHARD	PLAQUIN (ONCFS)	C
	CLUSE-ET-MIJOUX	17/01/2010	T		MEHL (ONCFS)	C
	CROUZET-MIGETTE	06/11/2010	V	SIMONATO JACQUES	CRETIN (LPO)	P
	ETERNOZ	04/06/2010	V	BERGER A	MAIROT (FDC)	NI
	FESSEVILLERS	23/01/2010	T	GUY ROBERT	DAL PAN (ONCFS)	C
	FESSEVILLERS	23/01/2010	C	GUY ROBERT	DAL PAN (ONCFS)	C
	GILLEY	29/06/2010	V	CHABOD	GARDAVAUD (ONF)	D
	GOUMOIS	10/03/2010	T		PAILLARD (ONF)	C
	GRAND' COMBE-DES-BOIS	06/02/2010	T		MOUGIN (ONF)	C
	GRAND' COMBE-DES-BOIS	07/02/2010	C	TAILLARD P	REGAZZONI (ONCFS)	C
	GRAND' COMBE-DES-BOIS	11/02/2010	T		MOUGIN (ONF)	C
	GRAND' COMBE-DES-BOIS	13/02/2010	V	TAILLARD PASCAL	MOUGIN (ONF)	P
	GRAND' COMBE-DES-BOIS	14/02/2010	C		MOUGIN (ONF)	C
	GRAND' COMBE-DES-BOIS	22/08/2010	V	JOURNOT CYRILLE	MOUGIN (ONF)	P
	HAUTEPIERRE-LE-CHATELET	26/02/2011	V	KUNZI YVES	CRETIN (LPO)	C
	INDEVILLERS	13/01/2010	T	PAILLARD STEPHAN	PAILLARD (ONF)	C
	INDEVILLERS	13/02/2010	T	PAILLARD STEPHAN	PAILLARD (ONF)	C
	INDEVILLERS	13/02/2010	C	PAILLARD STEPHAN	PAILLARD (ONF)	C
	INDEVILLERS	08/03/2010	C		PAILLARD (ONF)	C
	INDEVILLERS	08/03/2010	T		PAILLARD (ONF)	C
	JOUGNE	14/03/2010	T	LESAGE B	GUINCHARD (ONCFS)	C
	VILLERS-LE-LAC	09/02/2010	C		LAURENT (ONCFS)	C
	VILLERS-LE-LAC	12/08/2010	V	BRISLANCE THOMAS	MOUGIN (ONF)	C
	LORAY	03/04/2010	V	DHOTE GILLES	MAIROT (FDC)	P
	LORAY	19/06/2010	V	FOUCRIER C	MAIROT (FDC)	P
	LORAY	03/03/2011	D		PLAQUIN (ONCFS)	C
	MONTLEBON	28/01/2010	T		LAURENT (ONCFS)	C
	NANCRAY	14/02/2010	V	SIRON JEAN-LUC	GIROD (DDT)	P
	NANS-SOUS-SAINTE-ANNE	02/12/2010	T	CRETIN EMMANUEL	CRETIN (LPO)	C
	NANS-SOUS-SAINTE-ANNE	02/12/2010	C	CRETIN EMMANUEL	CRETIN (LPO)	C
	NODS	19/08/2010	D	POURCELOT SAMUEL	FELDER (Assoc. des Louv)	C
	ORCHAMPS-VENNES	01/07/2010	V	VIENNET	GARDAVAUD (ONF)	NI

**Codes Type Indice :** T: Empreinte et Piste - V: Observation visuelle - C: Carcasse de proie sauvage - F: Féces - P: Poils - D: Dépouille de lynx - H: Hurlement - A: Animal capturé vivant

**Codes Avis ONCFS :** C: Confirmé - P: Probable - D: Douteux - NC: Non Confirmé - NI: Non Identifié (invérifiable) - NS: Non Spécifié (échantillon non analysé)

Les données contenues dans ce bulletin d'information peuvent être utilisées après accord de l'ONCFS

## Données du réseau

## Listing des Indices recueillis par le Réseau Lynx du 01/01/2010 au 30/06/2011

*Massif jurassien*

25	Commune	Date observation	Type Indice	Observateur	Correspondant n°1	Avis ONCFS
	OUHANS	30/01/2010	V	NICOD PIERRE	FELDER (Assoc. des Louv)	P
	PIERREFONTAINE-LES-VARAN	09/01/2010	T	GRANDJEAN NOEMIE	GRANDJEAN (Particulier)	C
	PIERREFONTAINE-LES-VARAN	15/03/2010	V	CAMONOVNO DENIS	MAIROT (FDC)	P
	PIERREFONTAINE-LES-VARAN	02/04/2010	V	CHARLET HENRY ET MAU	MAIROT (FDC)	P
	PIERREFONTAINE-LES-VARAN	12/05/2010	V	MOUTENET E	MAIROT (FDC)	P
	PIERREFONTAINE-LES-VARAN	02/06/2010	V	DUFFET SYLVAIN	MAIROT (FDC)	P
	PLAIMBOIS-VENNES	16/01/2010	T	DUFFAIT PATRICE	MAIROT (FDC)	D
	PLAIMBOIS-VENNES	20/03/2010	V	DUFFAIT DANIEL	MAIROT (FDC)	P
	PLAIMBOIS-VENNES	30/04/2010	V	SOUVERAY P	MAIROT (FDC)	P
	PLAIMBOIS-VENNES	29/05/2010	V	SOUZET F ET MOUGIN M	MAIROT (FDC)	NI
	PLAIMBOIS-VENNES	23/03/2011	V	VALLADONT FABRICE	gaillard (PN Mercantour)	C
	PONTARLIER	15/01/2010	V	DORNIER NICOLAS	MAIROT (FDC)	P
	RECUFOZ	20/03/2010	T	GUINCHARD CHRISTOPH	GUINCHARD (ONCFS)	C
	REMORAY-BOUJEONS	22/02/2010	T		MEHL (ONCFS)	P
	RENEDALE	24/01/2010	V	MAGNET KEVIN	FELDER (Assoc. des Louv)	C
	SAINT-GORGON-MAIN	21/03/2010	V	SCALABRINOT FRANCOI	FELDER (Assoc. des Louv)	P
	SAINT-JULIEN-LES-RUSSEY	31/12/2010	T	CASSARD RODOLPHE	CASSARD (ONCFS)	C
	SOULCE-CERNAY	22/12/2010	V	GROSJEAN FRÉDÉRIC	PAILLARD (ONF)	P
	SOULCE-CERNAY	10/01/2011	V	GROSJEAN FRÉDÉRIC	PAILLARD (ONF)	P
	TREVILLERS	12/10/2010	V	HOUSSER	PAILLARD (ONF)	P
	VAIRE-ARCIER	04/08/2010	V	PERROT JEAN REMY	MAIROT (FDC)	P
	VAIRE-ARCIER	18/02/2011	C		MAIROT (FDC)	C
	VAIRE-ARCIER	10/03/2011	C		MAIROT (FDC)	C
	VENNES	25/05/2010	V	VOVOT A	MAIROT (FDC)	P
39	Commune	Date observation	Type Indice	Observateur	Correspondant n°1	Avis ONCFS
	ANDELOT EN MONTAGNE	29/12/2010	V	BARERA SERGE	BERTSCHY (ONF)	P
	ARINTHOD	14/01/2010	T	JACQUEMIN	BOMBOIS (FDC)	C
	ARINTHOD	14/01/2010	V	JACQUEMIN	BOMBOIS (FDC)	C
	AROMAS	27/03/2010	V	PEYFORTMAURICE	MARILLIER (FDC)	P
	ARSURE ARSURETTE	27/10/2010	C	MIDOL FRANCK	MARILLIER (FDC)	C
	BAREZIA SUR L AIN	20/11/2010	V	CUENIIN FABIEN	PARIS (ONCFS)	P
	BELLEFONTAINE	08/02/2010	V	BATIFOULIER	PERRIER CORNET (ONF)	P
	BIEF DES MAISONS	08/11/2010	C	BAUER ADRIEN	BAUER (FDC)	C

**Codes Type Indice :** T: Empreinte et Piste - V: Observation visuelle - C: Carcasse de proie sauvage - F: Fèces - P: Poils - D: Dépouille de lynx - H: Hurlement - A: Animal capturé vivant

**Codes Avis ONCFS :** C: Confirmé - P: Probable - D: Douteux - NC: Non Confirmé - NI: Non Identifié (invérifiable) - NS: Non Spécifié (échantillon non analysé)

Les données contenues dans ce bulletin d'information peuvent être utilisées après accord de l'ONCFS

# Données du réseau

## Listing des Indices recueillis par le Réseau Lynx du 01/01/2010 au 30/06/2011

### Massif jurassien

39	Commune	Date observation	Type Indice	Observateur	Correspondant n°1	Avis ONCFS
	BLYE	15/02/2010	T	MARILLIER M. LABOUSY.	LABOUS (FDC)	C
	BLYE	09/10/2010	C		GAILLARD (Assoc. des Louv)	C
	LES BOUCHOUX	20/02/2010	T		CHESSAIS (ONCFS)	C
	BOURG DE SIROD	19/12/2010	T	MONTAGNON SERGE	MONTAGNON (ATHENAS)	C
	BOURG DE SIROD	30/01/2011	C	FRANCK BRUN	BERTSCHY (ONF)	NI
	CERNIEBAUD	31/03/2010	V	JACQUEMARD PIERRE	BERTSCHY (ONF)	P
	CHAMPAGNOLE	23/09/2010	V	BOUTOILLE PASCAL	DURIN (JNE)	P
	CHATELNEUF	17/02/2010	T	BERTSCHY PATRICK	BERTSCHY (ONF)	C
	CHATELNEUF	09/10/2010	C	BERTSCHY PATRICK	BERTSCHY (ONF)	C
	CHATELNEUF	12/12/2010	C	GIRARDOT JACQUES	BERTSCHY (ONF)	P
	CHATELNEUF	19/12/2010	T	GIRARDOT JACQUES	BERTSCHY (ONF)	C
	CHATELNEUF	31/12/2010	T	VOJINOVITCH STEPHAN	VOJINAVITCH (Assoc. des Louv)	C
	CHATELNEUF	11/01/2011	V	VOJINOVITCH STEPHAN	samat (Particulier)	C
	CHATELNEUF	27/01/2011	T	BERTSCHY PATRICK	BERTSCHY (ONF)	C
	CHATELNEUF	09/02/2011	V	BERTSCHY PATRICK	BERTSCHY (ONF)	C
	CHATILLON	21/02/2010	V	FUMEY CEDRIC	FUMEY (FDC)	P
	CHAUX DES CROTENAY	15/12/2010	C	BERTSCHY PATRICK	BERTSCHY (ONF)	C
	CHAUX DES CROTENAY	19/12/2010	C	BERTSCHY PATRICK	BERTSCHY (ONF)	C
	CHAUX DES CROTENAY	02/01/2011	C	BOSSDURE FRANCK	BERTSCHY (ONF)	P
	LA CHAUX DU DOMBIEF	31/01/2011	V	REMY LAURE	BERTSCHY (ONF)	P
	CLUCY	04/11/2010	V	GUINCHARD MARIE PAS	BAUER (FDC)	P
	COISIA	11/08/2010	V	LALLAMAND GILLES	MARILLIER (FDC)	C
	DOURNON	04/11/2010	V	PAQUETTE JEAN PIERRE	BAUER (FDC)	P
	ENTRE DEUX MONTS	16/07/2010	V	GIRARDOT VINCENT	BERTSCHY (ONF)	NC
	ENTRE DEUX MONTS	06/12/2010	C	GIRARDOT YVES	BERTSCHY (ONF)	C
	FONCINE LE BAS	14/06/2010	C	PRELY JEAN MARIE	MARILLIER (FDC)	C
	GILLOIS	08/11/2010	C	BAUER ADRIEN	BAUER (FDC)	C
	GILLOIS	08/11/2010	C	BAUER ADRIEN	BAUER (FDC)	C
	LAJOUX	21/09/2010	V	MARILLIER M.PRELY JM.	MARILLIER (FDC)	C
	LEGNA	22/02/2010	T	COTTE BERTRAND	MALECOT (JNE)	NI
	LEZAT	31/10/2010	V	GUYGRAND HERVE	LONGCHAMP (FDC)	P
	LEZAT	01/11/2010	C	GUYGRAN, LONGCHAMP	LONGCHAMP (FDC)	NI
	MARIGNY	17/03/2011	V	HUMBERT ANNICK	BERTSCHY (ONF)	P
	MIREBEL	18/08/2010	D	REUIL ALAIN	GASNE (ONCFS)	C

**Codes Type Indice :** T: Empreinte et Piste - V: Observation visuelle - C: Carcasse de proie sauvage - F: Féces - P: Poils - D: Dépouille de lynx - H: Hurlement - A: Animal capturé vivant

**Codes Avis ONCFS :** C: Confirmé - P: Probable - D: Douteux - NC: Non Confirmé - NI: Non Identifié (invérifiable) - NS: Non Spécifié (échantillon non analysé)

Les données contenues dans ce bulletin d'information peuvent être utilisées après accord de l'ONCFS

## Données du réseau

## Listing des Indices recueillis par le Réseau Lynx du 01/01/2010 au 30/06/2011

*Massif jurassien*

39	Commune	Date observation	Type Indice	Observateur	Correspondant n°1	Avis ONCFS
	MIREBEL	13/11/2010	V	RAYDELET PATRICE	RAYDELET (JNE)	C
	MIREBEL	14/11/2010	V	RAYDELET PATRICE	RAYDELET (JNE)	C
	MIREBEL	15/11/2010	V	RAYDELET PATRICE	RAYDELET (JNE)	C
	MOIRANS EN MONTAGNE	22/01/2010	T	PIANET LOUIS	PAILLARD (ONF)	C
	MONT SUR MONNET	04/12/2010	C	GAVAND MICHEL	BERTSCHY (ONF)	NI
	NANCUISE	02/10/2010	C	BAUER ADRIEN	BAUER (FDC)	C
	NEY	14/01/2011	C	QUINTARD CEDRIC	BERTSCHY (ONF)	NI
	NEY	16/03/2011	V	CORDIER FREDERIC	BERTSCHY (ONF)	P
	NEY	21/03/2011	V	JACQUES JEAN	BERTSCHY (ONF)	P
	ONOZ	27/01/2010	C	BESSONAT PAUL	MARILLIER (FDC)	C
	ONOZ	27/06/2010	V	BESSONAT AUL	MARILLIER (FDC)	P
	ORGELET	14/01/2010	T	BOMBOIS JEROME	BOMBOIS (FDC)	C
	ORGELET	14/01/2010	F	BOMBOIS JEROME	BOMBOIS (FDC)	C
	PILLEMOINE	21/01/2010	T	GRAPPE THIERRY	BERTSCHY (ONF)	P
	PILLEMOINE	02/12/2010	T	BERTSCHY PATRICK	BERTSCHY (ONF)	C
	PILLEMOINE	24/02/2011	V	BERTSCHY PATRICK	BERTSCHY (ONF)	C
	LES PLANCHES EN MONTAGNE	18/01/2010	V	GIROD CLAUDE	MARILLIER (FDC)	P
	LES PLANCHES EN MONTAGNE	18/05/2010	V	DE ROSSI CELINE	MARILLIER (FDC)	P
	LES PLANCHES EN MONTAGNE	27/05/2010	V	VIONNET DANIEL	MARILLIER (FDC)	P
	LES PLANCHES EN MONTAGNE	11/11/2010	V	SIMENEL ALINE	BAUER (FDC)	P
	LES PLANCHES EN MONTAGNE	11/11/2010	V	ANSO SANDRINE	CHESNAIS (ONCFS)	C
	LES PLANCHES EN MONTAGNE	21/12/2010	T	CASSARD, BOYER	BOYER (ONCFS)	C
	PONT D HERY	23/01/2011	V	JACQUEMARD GABRIEL	BERTSCHY (ONF)	P
	LA RIXOUSE	25/10/2010	C	PERRIER CORNET MICHE	PERRIER CORNET (ONF)	C
	ROSAY	09/01/2010	V	ALEXANDRE	LACROIX (ONF)	P
	ROTHONAY	01/10/2010	V	VUITTON CLAUDE	BAUER (FDC)	P
	ST CLAUDE	23/03/2010	T	BARLET JULIEN	BARLET (PNR Haut Jura)	C
	SAPOIS	05/11/2010	V	MASSNADA VIRGINIE	BERTSCHY (ONF)	C
	SIROD	03/01/2011	V	BERTSCHY PATRICK	BERTSCHY (ONF)	C
	SOUCIA	07/12/2010	V	VOJINOVITCH S. GAY JL	samat (Particulier)	C
	SYAM	03/12/2010	T	CRETIN NICOLAS	BERTSCHY (ONF)	C
	SYAM	11/12/2010	C	BILLET CHRISTOPHE	BERTSCHY (ONF)	P
	SYAM	19/12/2010	T	BILLET CRISTOPHE	BERTSCHY (ONF)	C
	SYAM	29/12/2010	T	BERTSCHY PATRICK	BERTSCHY (ONF)	C

**Codes Type Indice :** T: Empreinte et Piste - V: Observation visuelle - C: Carcasse de proie sauvage - F: Féces - P: Poils - D: Dépouille de lynx - H: Hurlement - A: Animal capturé vivant

**Codes Avis ONCFS :** C: Confirmé - P: Probable - D: Douteux - NC: Non Confirmé - NI: Non Identifié (invérifiable) - NS: Non Spécifié (échantillon non analysé)

Les données contenues dans ce bulletin d'information peuvent être utilisées après accord de l'ONCFS

# Données du réseau

## Listing des Indices recueillis par le Réseau Lynx du 01/01/2010 au 30/06/2011

### Massif jurassien

39	Commune	Date observation	Type Indice	Observateur	Correspondant n°1	Avis ONCFS
	VALEMPOLIÈRES	30/08/2010	V	BAUER ADRIEN	BAUER (FDC)	C
	VERGES	03/12/2010	C	RAYDELET PATRICE	RAYDELET (JNE)	C
	VERIA	30/01/2010	T	LACROIX	LACROIX (ONF)	C
	VESCLES	07/02/2010	T	RAYDELET PATRICE	RAYDELET (JNE)	C
	VESCLES	11/02/2010	C	MARLAUT	MARILLIER (FDC)	C
	VESCLES	26/02/2010	T	RAYDELET PATRICE	RAYDELET (JNE)	P
	VULVOZ	17/03/2010	V	BRUGGMANN FABIEN	RAYDELET (JNE)	C

### Massif central

15	Commune	Date observation	Type Indice	Observateur	Correspondant n°1	Avis ONCFS
	ARPAJON-SUR-CERE	23/08/2010	V	CARANOVE CLAUDE	REYMONDOUX (ONCFS)	NI
	SAINT-CHAMANT	13/01/2011	V	REY	TOURAILLE (ONCFS)	NI

63	Commune	Date observation	Type Indice	Observateur	Correspondant n°1	Avis ONCFS
	ST GERVAIS D AUVERGNE	11/12/2010	V	GILOT JACQUES	ENGELVIN (ONCFS)	NI
	VERTOLAYE	02/05/2011	C		DAURIAT (PNR Livradois-F)	NI

69	Commune	Date observation	Type Indice	Observateur	Correspondant n°1	Avis ONCFS
	FLEURIEUX-SUR-L'ARBRESLE	28/01/2011	V	MOREAU BERNADETTE	BRAY (ONCFS)	NI
	PERREON	01/03/2011	V	GIROUD GILBERT	STEFANOWICZ (ONCFS)	P
	PERREON	20/03/2011	V	CARRET CLAUDE	BOICHUT (ONCFS)	NI
	SAINT-CYR-LE-CHATOUX	14/04/2011	T	DULAC	BRAY (ONCFS)	C
	SAINTE-PAULE	16/03/2010	V	AUBENNET JPHILIPPE	BRAY (ONCFS)	P
	SAINTE-PAULE	18/03/2010	V	MONFRAY ALBERT	BRAY (ONCFS)	P
	VAUX-EN-BEAUJOLAIS	07/03/2011	F		STEFANOWICZ (ONCFS)	NC
	VAUX-EN-BEAUJOLAIS	07/03/2011	P		STEFANOWICZ (ONCFS)	NC
	YZERON	12/04/2010	V	SOUCILLE LOUISE	ARIAGNO (Particulier)	P

### Massif vosgien

57	Commune	Date observation	Type Indice	Observateur	Correspondant n°1	Avis ONCFS
	ABRESCHVILLER	29/09/2010	V	MOUGENOT P.	POCACHARD (ONF)	P
	PLAINE-DE-WALSCH	12/11/2010	V	PIERSON NADINE	DE ZORZI (Particulier)	P
	WALSCHHEID	10/12/2010	V	STALLER	POCACHARD (ONF)	P

**Codes Type Indice :** T: Empreinte et Piste - V: Observation visuelle - C: Carcasse de proie sauvage - F: Fèces - P: Poils - D: Dépouille de lynx - H: Hurlement - A: Animal capturé vivant

**Codes Avis ONCFS :** C: Confirmé - P: Probable - D: Douteux - NC: Non Confirmé - NI: Non Identifié (invérifiable) - NS: Non Spécifié (échantillon non analysé)

Les données contenues dans ce bulletin d'information peuvent être utilisées après accord de l'ONCFS

## Données du réseau

## Listing des Indices recueillis par le Réseau Lynx du 01/01/2010 au 30/06/2011

*Massif vosgien*

67	Commune	Date observation	Type Indice	Observateur	Correspondant n°1	Avis ONCFS
	ANDLAU	19/04/2010	A	MISTLER BERTSCH FLUC	PREISEMANN (ONF)	P
	BAREMBACH	01/07/2010	V	FRERING JEAN LUC	NONNENMACHER (ONCFS)	NI
	BLANCHERUPT	24/01/2011	V	CASNER PATRICIA	PREISEMANN (ONF)	NI
	BLANCHERUPT	24/01/2011	V	CASNER PATRICIA	PREISEMANN (ONF)	NI
	GRANDFONTAINE	01/03/2010	A	LIMON RICHARD	FLON (ONCFS)	NI
	LICHTENBERG	21/10/2010	A	KLEIN YVES	BEINSTEINER (ONEMA)	P
	LUTZELHOUSE	28/02/2011	V	FLUCK THOMAS	NONNENMACHER (ONCFS)	P
	OBERHASLACH	02/01/2011	C	BLUNSTEIN GISELE	VETEAU (Particulier)	NI
	OTTROTT	01/10/2010	V	SCHREIBER SEBASTIEN	LEGER (ONCFS)	P
	OTTROTT	30/10/2010	V	KIRMAN CHRISTOPHE	LEGER (ONCFS)	P
	OTTROTT	30/10/2010	V	KIRMAN CHRISTOPHE	GEROLD (GEPMA)	P
	RANRUPT	15/06/2010	C	M. COBEY	PREISEMANN (ONF)	NI
	WALBOURG	06/02/2010	T	CERRIER	GEROLD (GEPMA)	D
	WILDERSBACH	23/06/2010	V	JEUNESSE GINETTE	NONNENMACHER (ONCFS)	P
	ZINSWILLER	04/01/2011	V	LEJEAL G. RINN R.	STOQUERT (ONF)	P
68	Commune	Date observation	Type Indice	Observateur	Correspondant n°1	Avis ONCFS
	BITSCHWILLER-LES-THANN	21/06/2010	C	NUSSBAUM GABRIELLE	VOGEL (Particulier)	C
	GEISHOUSE	08/02/2011	T	LAURENT A. BLANC LAET	LAURENT (ONCFS)	C
	GOLDBACH-ALTENBACH	21/09/2010	V	INHOFER BRICE	LAURENT (ONCFS)	P
	HOHROD	03/05/2010	C	LAMBERGER C. ROTH G.	ROTH (ONF)	C
	HUSSEREN-WESSERLING	12/01/2011	T	SCHLUSSEL ANDRE	SCHLUSSEL (ONF)	C
	LINTHAL	13/01/2011	F	BRAUNER GUILLAUME	BRAUNER (ONF)	NI
	MITTLACH	21/02/2010	C	GRASNICK PASCAL	GRASNICK (ONF)	P
	ODEREN	04/01/2010	V	MAIN DENIS	SCHLUSSEL (ONF)	P
	ODEREN	09/02/2011	C	NUSSBAUM DANIEL	LAURENT (ONCFS)	P
	ORBAY	23/01/2011	V	GIL MICHEL	ROTH (ONF)	C
	ORBAY	24/01/2011	V	GIL MICHEL ROTH GUY	ROTH (ONF)	C
	RODEREN	16/07/2010	V	TOMASZEK BERNARD	LAURENT (ONCFS)	P
	SAINTE-CROIX-AUX-MINES	14/03/2011	V	LARUELLE GEORGES	KRAMMER (FERUS)	P
	SAINTE-MARIE-AUX-MINES	17/11/2010	F	DELAUNAY RICHARD	tomei (Accompagnateur)	C
	SAINTE-MARIE-AUX-MINES	19/02/2011	F	MALAFOSSE BAFFI	MALAFOSSE (PN Cévennes)	C
	SONDERNACH	28/04/2010	V	GOLZENE BLAISE JAEGL	GRASNICK (ONF)	P

**Codes Type Indice :** T: Empreinte et Piste - V: Observation visuelle - C: Carcasse de proie sauvage - F: Fèces - P: Poils - D: Dépouille de lynx - H: Hurlement - A: Animal capturé vivant

**Codes Avis ONCFS :** C: Confirmé - P: Probable - D: Douteux - NC: Non Confirmé - NI: Non Identifié (invérifiable) - NS: Non Spécifié (échantillon non analysé)

Les données contenues dans ce bulletin d'information peuvent être utilisées après accord de l'ONCFS

# Données du réseau

## Listing des Indices recueillis par le Réseau Lynx du 01/01/2010 au 30/06/2011

### Massif vosgien

70	Commune	Date observation	Type Indice	Observateur	Correspondant n°1	Avis ONCFS
	FROIDETERRE	01/06/2010	V	HOSTELLERIE	CASSARD (ONCFS)	P
	NOROY-LE-BOURG	18/05/2010	V	BARBASON MICHEL	DESPOULAIN (ONF)	C
	PLANCHER-LES-MINES	04/01/2011	T	HUE T. DEVOILLE T. LAU	DEVOILLE (ONCFS)	C
	PLANCHER-LES-MINES	05/01/2011	T	LAURENT A. RIVIERE Y.	LAURENT (ONCFS)	C
	SAINT-GERMAIN	03/06/2010	V	LOMBARD PATRICK	CASSARD (ONCFS)	P
	VOUHENANS	15/01/2011	V	LEVREY MICHEL	MANGUE (ONCFS)	NI
88	Commune	Date observation	Type Indice	Observateur	Correspondant n°1	Avis ONCFS
	LA BRESSE	08/02/2010	C	DRUESNE CAROLINE	LAURENT (ONCFS)	C
	DOMBROT-LE-SEC	18/10/2010	V	DEYSSAINT DOMINIQU	GUIGUITANT (ONCFS)	P
	DOMBROT-LE-SEC	30/10/2010	V	DAISSAINT CAROLINE	GUIGUITANT (ONCFS)	P
	PAREY-SOUS-MONTFORT	01/04/2010	V	AUBERTIN GERARD	GERARD (ONCFS)	P
	PARGNY-SOUS-MUREAU	06/07/2010	V	POISSON MICHEL	GERARD (ONCFS)	P
	SANS-VALLOIS	31/10/2010	V	CHAPELLE PATRICK	GUIGUITANT (ONCFS)	P
	TAINTRUX	07/08/2010	V	DUFRENNE SANDRINE	LAURENT (ONCFS)	C
90	Commune	Date observation	Type Indice	Observateur	Correspondant n°1	Avis ONCFS
	GIROMAGNY	09/01/2010	V	NAEGELEN	DEMEULEMEESTER (FDC)	P
	LEPUIX	03/01/2010	V	MOUTIER JEROME	DEMEULEMEESTER (FDC)	P

**Codes Type Indice :** T: Empreinte et Piste - V: Observation visuelle - C: Carcasse de proie sauvage - F: Féces - P: Poils - D: Dépouille de lynx - H: Hurlement - A: Animal capturé vivant

**Codes Avis ONCFS :** C: Confirmé - P: Probable - D: Douteux - NC: Non Confirmé - NI: Non Identifié (invérifiable) - NS: Non Spécifié (échantillon non analysé)

Les données contenues dans ce bulletin d'information peuvent être utilisées après accord de l'ONCFS